

PRÉSIDENTIELLE 2019

Aïssata se jette à l'eau



Elle lance son mouvement "Osons l'avenir", le 8 avril au Grand Théâtre

P.3

MAMOUR FALL (SECRÉTAIRE
PERMANENT ISA)

"Nos entreprises butent sur des contraintes..."



P.5

CAMBRIOLAGE

La fille de Djily Mbaye délestée de 450 millions



P.8

DÉFICIT D'INFRASTRUCTURES
SPORTIVES

Le mal des clubs sénégalais



P.12



MARCHE DE PROTESTATION LE 7 AVRIL

Y en a marre
reprend du service

P.6

L'AN 1 DU RÉFÉRENDUM DU 20 MARS 2016

Le Chef de l'Etat se félicite du taux d'effectivité des réformes à 98%



La première réunion du Conseil des ministres tenue après l'an 1 du référendum du 20 mars 2016 a lieu hier. Occasion pour le Chef de l'Etat de faire le bilan de la mise en œuvre des réformes adoptées lors de cette consultation populaire. A ce propos, le Président Sall s'est félicité du taux d'effectivité de 98% des innovations introduites dans la Constitution et dans notre arsenal juridique. "Ces efforts importants", lit-on dans le communiqué, "consacrent sa volonté de consolider la démocratie, l'Etat de droit, et de ren-

forcer les droits des citoyens qui, le 25 mars 2012, l'ont porté, avec 65,80% des voix, à la magistrature suprême". Outre les réformes, il a rappelé son engagement permanent à améliorer le pouvoir d'achat des Sénégalais, leurs conditions de vie et leur bien-être de manière générale. Dans cette perspective, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement "à poursuivre et à intensifier, dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE), les réalisations d'envergure et les actions déterminées dans tous les secteurs économiques et sociaux, en vue de relever, de

façon significative, le plateau infrastructurel dans les régions, d'accroître l'attractivité et la compétitivité du pays, préalables d'une croissance forte, durable et inclusive".

D'autre part, le chef de l'Etat a rappelé à Mahammed Boun Abdallah Dionne et à son équipe "l'impératif d'assurer un suivi dynamique de la mise en œuvre effective des projets et programmes, notamment des Grands projets présidentiels". Il a également instruit "un déploiement pragmatique du Plan d'urgence pour l'emploi des jeunes en partenariat avec le secteur privé, dont la place dans l'exécution de la commande publique et le développement économique doit être significativement renforcée". Toujours en vue de respecter ses engagements, le Président Sall demande de veiller à l'application consensuelle des décisions issues des concertations nationales sur l'Education et l'Enseignement supérieur, ainsi qu'à l'amélioration de l'accès continu des populations à des services de santé de qualité et à un système de protection sociale efficace. ■

CITOYENNETÉ

Les semaines régionales de la jeunesse qui ont démarré le 26 mars dernier se sont invitées à la réunion du Conseil des ministres d'hier. Appréciant "ce moment fort de communion et de mobilisation de la jeunesse autour de l'engagement citoyen et des valeurs de la République" que constituent les semaines régionales de la jeunesse, le président de la République rappelle au Gouvernement "l'impératif de veiller au respect scrupuleux des institutions, symboles et valeurs de la République par tous les segments de la Nation". Le Chef de l'Etat l'invite aussi à développer une stratégie nationale de promotion de la citoyenneté impliquant le système éducatif, les institutions de la République, les services de l'Etat, ainsi que la société civile.

CONDOLÉANCES

Hier, lors du Conseil des ministres, le Chef de l'Etat a présenté, à nouveau, les condoléances de la Nation à la communauté musulmane du Sénégal, à la Famille de El Hadji Malick Sy, suite au rappel à Dieu, le 15 mars 2017, du Khalife général des Tidiane, Serigne Cheikh Tidiane Sy "Al Maktoum". Selon le communiqué, le Président adresse également ses meilleurs vœux de santé et de succès au nouveau Khalife général des Tidiane, Serigne Abdoul Aziz Sy Al Amine, et lui renouvelle le soutien et l'accompagnement de l'Etat.

BARTHÉLEMY DIAS

En conférence de presse hier, Barthélémy Dias et Cie ont déploré la tournure de l'affaire du maire de

la Médina. Bamba Fall qui avait bénéficié d'une liberté provisoire a été maintenu en prison suite à un pourvoi du parquet général. "Encore une fois, le procureur de la République, avec le parti pris dont il fait montre sur ces dossiers politico-judiciaire, s'est empressé d'interjeter appel pour maintenir en prison nos camarades", a dénoncé le maire de Mermoz-Sacré-Cœur. Ce dernier s'est dit également pessimiste par rapport aux appels lancés par les chefs religieux à l'endroit du Chef de l'Etat pour la libération de Khalifa Sall. "Le Khalife général des mourides avait sollicité Macky Sall pendant trois ans pour la libération de Karim Wade sans suite favorable. C'est un étranger en l'occurrence l'Emir du Qatar qui a réussi à le convaincre. Je doute donc que Macky Sall soit réceptif au chef de l'Eglise catholique et au nouveau khalife général des Tdianes."

CARDINAL SARR

Parlons encore de l'affaire Khalifa Sall. Et c'est pour signaler que le maire de Dakar peut compter sur le soutien du Cardinal Théodore Adrien Sarr. Le chef de l'Eglise sénégalaise a écrit une lettre à l'édile socialiste incarcéré à la prison de Reubeuss depuis le 7 mars dernier pour détournement de deniers publics. "Au milieu de la très lourde épreuve qui vous frappe, je viens vous assurer des prières quotidiennes que je fais monter personnellement vers le Dieu de Justice et de Bonté, Maître de nos vies et de l'Histoire, ainsi que de celles de mes proches à qui j'ai demandé de faire la même démarche spirituelle", écrit le Cardinal dans sa correspondance



datée du 23 mars dernier. Le religieux dit ne pas douter "que plusieurs communautés catholiques font de même, par exemple celles des paroisses de la Cathédrale de Dakar et de Saint-Paul de Grand-Yoff, au vu des nombreux bienfaits (que le maire de Dakar a) prodigués à (leur) communauté religieuse, et de tous temps".

CARDINAL SARR (SUITE)

Outre les prières, l'Archevêque de Dakar soutient : "Nous réfléchissons à ce que nous pourrions encore faire de plus." Et d'ajouter : "Nous demandons, avec grande ferveur et espérance, à Celui qui Sait tout et Voit tout, de faire que deviennent réalité, pour vous et tous vos compagnons d'épreuve, dans et pour notre cher Sénégal, ces paroles tout empreintes de foi en Dieu et d'espérance." Le Cardinal Sarr a conclu sa lettre en demandant à Khalifa Sall de "croire à l'assurance de son amicale considération, de sa profonde et continuelle gratitude, ainsi que de ses ferventes prières pour lui, pour les membres de sa famille et tous ses collaborateurs".

FIARA 2017



La 18e édition de la Foire internationale de l'Agriculture et des ressources animales (Fiara) s'est ouverte hier à Dakar. Ce rendez-vous commercial annuel se tient du 29 mars au 16 avril, avec environ 1 000 exposants venant de différents pays d'Afrique et du monde. Le budget pour cette manifestation est estimé à 195 millions de francs CFA. Pour cette édition, les organisations paysannes du Niger seront les invités d'honneur. "Ce grand rendez-vous est très attendu chaque année, non seulement par les acteurs des différentes filières mais également par le public sénégalais, le secteur privé et le gouvernement. La Fiara constitue une vitrine autant pour l'agriculture que pour l'élevage", a dit le ministre de l'Elevage et des Productions animales, Aminata Mbengue Ndiaye, lors de la cérémonie d'ouverture.

FIARA 2017 (SUITE)

Durant cette présente édition, il sera organisé "la bourse du riz local" pour promouvoir la production locale. Parce qu'aujourd'hui, a reconnu la ministre de l'Elevage représentante de Papa Abdoulaye Seck, en charge de l'Agriculture et de l'Equipement rural, à cette occasion, c'est l'agriculture familiale qui nourrit "essentiellement" les Sénégalais. "Les paysans et éleveurs sénégalais sont en train d'apporter leur contribution dans le Plan Sénégal Emergent. Dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, ce sont ceux qui produisent au niveau des exploitations familiales qui portent l'essentiel de ce dont nous avons besoin", a-t-elle ajouté.

PDC MBOUR

Le maire de Mbour, Fallou Sylla, a lancé hier le Plan de développement communal (PDC) de la commune en présence de tous les services techniques départementaux ainsi que du directeur et des techniciens de l'Agence de développement municipal (ADM). Une cérémonie au cours de laquelle le directeur de l'ADM, Cheikh Issa Sall, a indiqué que le PDC va appuyer la commune à réaliser de manière participative un diagnostic sans complaisance des quartiers en impliquant toutes les catégories d'acteurs. Ainsi, le PDC "va permettre à Mbour d'avoir une vision claire dans son processus de développement", a soutenu Cheikh Issa Sall. En outre, il s'agira aussi, selon les experts, de bâtir une vision partagée pour le développement, de planifier, de programmer et de budgétiser les actions prioritaires de la ville Mbour.

AMICALE ANCIENS ÉLÈVES SAINT-CYR

Développement et Criminalité. Ce sera le thème qui sera animé aujourd'hui par le colonel Djiby

Diop, l'ancien ministre El hadj Ibrahima Sall, et le professeur Djiby Diakhaté. Face à la recrudescence de la criminalité, l'Amicale des anciens élèves de l'école militaire de Saint-Cyr (France) va apporter sa part de solutions lors d'un dîner débat aujourd'hui dans un hôtel de la place à 19 heures. Un débat qui s'inscrit dans le cadre de réflexions sur les problèmes de défense et de Sécurité et sur d'autres sujets d'importance nationale que tente d'impulser l'Amicale depuis quelques années. Celle-ci est forte de 116 membres aujourd'hui dont 18% de généraux, 62% d'officiers supérieurs et 20% d'officiers subalternes.

LÉGISLATIVES FRANÇAISES

Ce n'est pas qu'au Sénégal que la précampagne pour les Législatives battent leur plein pour juillet. En France aussi, juin est une échéance importante. C'est dans ce cadre qu'Erwan Davoux, candidat de Les Républicains (LR, droite française) dans la 9e circonscription des Français de l'étranger, (Maghreb Afrique de l'Ouest) pour les Législatives françaises du 4 au 18 juin 2017, s'est expliqué hier devant ses compatriotes vivant au Sénégal. "Le niveau de vie des Français de l'étranger a connu une baisse sensible. On est loin de l'image des nantis ou exilés fiscaux qu'on se fait d'eux en Hexagone. Ils sont de plus en plus nombreux à solliciter des aides consulaires", a-t-il dénoncé. L'espace en question compte 16 pays pour 170 000 français inscrits. Il est habituellement favorable à la gauche, où son adversaire Didier Le Bret avait largement gagné en 2012. Les Français résidant au Sénégal auront sept bureaux de vote à leur disposition dont cinq à Dakar, un à Saly, et un à Saint-Louis. Erwan Davoux a déploré l'absence du vote électronique pour ce scrutin, et sa tenue en plein ramadan qui favoriserait "l'abstention".

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Mermoz Pyrotechnie
Villa N°23, 2^e étage
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général :
Mahmoudou Wane
Directeur de publication :
Ibrahima Khalil Wade
Rédacteur en chef :
Gaston Coly
Secrétaire de la Rédaction :
Assane Mbaye
Grands Reporters :
Babacar Willane & Mahmoudou Wane
Chef de Desk Société :
Fatou Sy
Chef de Desk Sports :
Adama Coly
Chef de Desk Éco-Social :
Aliou Ngamby Ndiaye
Chef de Desk Culture :
Bigué Bob

Rédaction :
Louis Georges Diatta, Viviane Diatta,
Mame Talla Diaw, Aida Diène,
Ousmane Laye Diop, Cheikh Thiam,
Habibatou Traoré
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé

Service commercial :
enquete.commercial@gmail.com
Tél. : 33 868 47 17
Impression : **AFRICOME**

CANDIDATURE À LA PROCHAINE PRÉSIDENTIELLE DE 2019

Aïssata Tall Sall trace sa route

Dissidente du Parti socialiste, Me Aïssata Tall Sall a décidé de se frayer un nouveau chemin. Ainsi, elle va procéder, le 8 avril prochain à Dakar, au lancement de son mouvement "Osons l'avenir". Mais d'ores et déjà, elle se déclare candidate à la prochaine élection présidentielle de 2019.

■ ASSANE MBAYE

L'élan du maire de Dakar, Khalifa Sall, brisé par son incarcération dans l'affaire de la caisse d'avance, Aïssata Tall Sall prend le relais. Tel le plan B des dissidents du Parti socialiste, elle a décidé de prendre son destin en main et de se positionner comme un sérieux challenger du président de la République, Macky Sall. L'ancienne porte-parole du PS va ainsi lancer son propre mouvement et aller à la conquête des suffrages des populations sénégalaises. En visite hier dans la banlieue dakaroise, plus précisément à Pikine, le maire de Podor a étalé toutes ses ambitions présidentielles. "En 2007, des gens m'ont demandé de me présenter à l'élection présidentielle. Je leur ai répondu que ce n'était pas encore le moment. En 2012, ils me l'ont encore demandé, je leur ai rétorqué la même chose. Mais je pense maintenant qu'il est temps que je me présente. Le moment est pour moi venu de le faire", a-t-elle déclaré, selon des propos rapportés par le site Seneweb.

La mairesse de Podor qui s'est toujours gardée d'aborder le sujet s'est



finallement décidée à se jeter à l'eau, surtout après la situation que traverse son camarade de parti Khalifa Ababacar Sall dont les ambitions présidentielles s'amenuisent au jour le jour, du fait de son emprisonnement. Elle va d'ailleurs à cet effet procéder au lancement de son mouvement dénommé "Osons l'avenir", le samedi 8 avril prochain au Grand Théâtre de Dakar. Avec cette nouvelle trouvaille, elle compte ainsi engager les batailles futures.

Ancienne Secrétaire nationale, porte-parole du PS, Aïssata Tall Sall s'est très tôt démarquée du leader-

ship d'Ousmane Tanor Dieng, après le triomphe de la coalition Benno bokk yaakaar, le 25 mars 2012 marquant l'installation de Macky Sall au pouvoir et le début du compagnonnage entre le PS et l'Alliance pour la République. C'est d'ailleurs pour protester contre cette nouvelle dynamique enclenchée par le Secrétaire général des Verts Ousmane Tanor Dieng qu'elle s'est présentée contre lui, lors du 15ème congrès du PS tenu les 6 et 7 juin 2014. Alors que la plupart des caciques et autres barons socialistes s'affairaient aux préparatifs des élections locales de la

même année, surtout au niveau local, le Secrétariat exécutif du PS, actionné par son Secrétaire général, décide de la tenue du 15ème congrès.

Malgré certaines réticences et autres récriminations, le congrès fut tenu au forceps. Ousmane Tanor Dieng n'eut devant lui qu'un seul adversaire : Aïssata Tall Sall. Celle-ci fut battue à plate couture, lors du vote. D'ailleurs, voyant les tendances, le processus fut arrêté par le Secrétaire national chargé de la vie politique du PS qui n'est personne d'autre que Khalifa Sall. Défaite, la mairesse de Podor s'est, depuis lors, éloignée des instances de son parti. Elle a même gelé ses activités. Cette posture d'Aïssata Tall Sall a marqué les premières lignes de fracture avec son parti. Même si, jusqu'ici, elle n'a pas encore démissionné et n'a pas non plus été exclue, la mise en place de son propre mouvement pourrait être vue comme une activité fractionniste et l'exposer à des sanctions. A moins qu'elle n'annonce sa démission. Quoi qu'il en soit, elle semble aujourd'hui plus que décidée à marcher sur le palais de la République. ■

RUFISQUE - INVESTITURES AUX LÉGISLATIVES

De rudes batailles en vue au sein de l'Apr

A quelques mois des prochaines Législatives, les responsables de l'Apr à Rufisque ont déjà commencé la bataille des investitures.



Oumar Guèye, ministre de la Pêche

C'est comme un grand remue-ménage au sein de l'Alliance pour la République du département de Rufisque. A la veille des investitures pour les législatives du 30 juillet prochain, les ambitions affichées par les uns et les autres annoncent d'âpres batailles. D'ores et déjà, les différentes tendances qui composent le parti présidentiel au niveau local s'activent sur le terrain et se mènent une bataille sans merci. Si les uns s'agitent rien que pour figurer sur la liste départementale, d'autres usent de tous leurs poids politiques pour être tête de liste.

C'est le cas de l'actuel ministre de la Pêche Oumar Guèye qui ne cache pas ses ambitions de diriger la liste départementale de Rufisque. Mais il faut relever que les choses ne seront pas de tout repos pour l'ancien maire de Sangalkam. Il devra ainsi faire avec la volonté de Ngagne Diop de diriger cette même liste départementale. Le maire de Bambilor, depuis bien longtemps, nourrit les ambitions d'être tête de liste départementale de l'Apr de Rufisque. D'ailleurs, ce choc des ambitions a un moment pris le dessus sur les bons rapports qui ont toujours existé entre les deux hommes qui se regardent désormais en chiens de faïence.

Cependant, si les investitures s'annoncent rudes dans cette contrée du département de Rufisque, dans la ville, elles augurent une bataille fratricide sans précédent entre les différents responsables locaux. Face aux ambitions exprimées du président du Conseil départemental, Souleymane Ndoye, d'être reconduit à l'Assemblée nationale, se dressent celles du jeune Doudou Meïssa Wade qui, lui aussi, se positionne de plus en plus comme un sérieux prétendant devant ses aînés. Le jeune militant de l'Apr souhaite ainsi, à travers un poste de député, étendre son envergure surtout au niveau national. Mais jusqu'ici, rien n'est encore joué pour l'ensemble de ces militants et responsables de l'Apr qui ont encore du chemin à parcourir. ■

PAPE MOUSSA GUËYE (RUFISQUE)

AFFAIRE DE LA CAISSE D'AVANCE DE DAKAR

Les partisans du maire annoncent une plainte contre Macky

Les partisans de Khalifa Sall ont, lors d'une conférence de presse tenue hier, annoncé une plainte contre le chef de l'Etat du Sénégal pour trahison. Ils comptent également organiser un symposium pour, disent-ils, préparer la cohabitation après les prochaines Législatives.



Barthélémy Dias

■ HABIBATOU TRAORÉ

La détention du maire de Dakar aurait fait 3 pertes en vies humaines, aux dires de Barthélémy Dias. En effet, selon ce dernier, les malades qui bénéfi-

ciaient du soutien de l'édile socialiste à travers la caisse d'avance sont laissés aujourd'hui à eux-mêmes. C'est ainsi que le maire de Mermoz-Sacré-Cœur et ses camarades ont annoncé hier une plainte contre l'Etat du Sénégal

pour non-assistance à personne en danger. "Macky Sall bénéficie d'une immunité mais il peut être traduit en justice pour haute trahison", a-t-il fait savoir.

Dias fils déclare, en outre, que la plainte sera accompagnée de tous les documents de personnes malades et bénéficiaires de ces fonds pour une dialyse, un traitement de cancer du sein ou d'autres raisons. Pour le parlementaire, si cette plainte reste sans suite, cela prouvera que "la Justice sénégalaise a du chemin à faire". Les camarades de Khalifa Sall ont également fustigé la constitution de partie civile par le gouvernement du Sénégal. A ce propos, ils soutiennent que l'Etat a mis son cachet pour approuver les fonds de la caisse d'avance. "Comment l'Etat peut se constituer partie civile alors qu'il a mis ce dispositif en place. Le percepteur est un agent de l'Etat. La plainte annoncée en termes de constitution de partie civile continue à relever du complot d'Etat

orchestré par le Président Macky Sall", a dénoncé Barthélémy Dias.

Cohabitation

Par ailleurs, la coalition dirigée par Khalifa Sall a renouvelé son souhait d'imposer une cohabitation à Macky Sall au sortir des prochaines Législatives. Barthélémy Dias a transmis à ce sujet les vœux du leader de Taxawu Dakar. D'après le maire de Mermoz-Sacré-Cœur, Khalifa Sall appelle à une vaste coalition de l'opposition pour, dit-il, abréger la souffrance des Sénégalais dès les prochaines Législatives. Pour Dias fils, il est temps de taire les divergences afin de s'unir autour de l'essentiel. Mieux, le maire socialiste fait savoir que le maire de Dakar propose la tenue d'un symposium dans l'esprit des assises nationales durant le mois de février. "Cela se fera pendant trois jours avec toutes les forces vives de la nation, pour réfléchir sur des points saillants comme l'économie, l'agriculture, l'éducation et la santé", édifie Barthélémy Dias. Qui précise en outre que ces rencontres ont pour but de proposer aux Sénégalais "des projets de loi phares, constructifs et réformateurs, qui constitueront le socle des mesures urgentes à prendre juste après la formation du gouvernement de cohabitation".

"Cette cohabitation inévitable et incontournable aura pour but pendant 24 mois de donner l'occasion aux Sénégalais de vivre dans un environnement de pouvoir équilibré et séparé par une méthode inclusive et participative", a-t-il rajouté.

ERWAN DAVOUX CANDIDAT LR-LÉGISLATIVES (FRANCE)

“Je trouve la visite de Marine Le Pen au Tchad choquant”

Erwan Davoux est le candidat de Les Républicains (LR, droite française) aux Législatives françaises de juin prochain, dans la 9e circonscription des Français de l'étranger (Maghreb et Afrique de l'Ouest). En campagne à Dakar, EnQuête l'a accroché pour un entretien en perspective de la présidentielle.

■ OUSMANE LAYE DIOP

Marine Le Pen s'est rendue récemment au Tchad qui est un pays important pour le dispositif sécuritaire contre le djihadisme. On sent le candidat de LR très timide en Afrique. S'avouerait-il déjà vaincu ?

Ce n'est pas ça. Nous avons une campagne très particulière polluée par les affaires. Donc il n'y a pas eu de déplacements autant que nous l'aurions souhaité. Mais les personnalités politiques de LR se sont régulièrement rendues dans la zone comme Alain Juppé. Jean Pierre Raffarin aussi qui est en même temps un grand défenseur de la francophonie. Je suis sûr que si François Fillon est élu, il réservera l'un de ses premiers déplacements à l'Afrique. Il ne faut pas sur-interpréter ces faits de campagne. Des affaires sont apparues dans la presse et François Fillon est mis en cause. Je ne fais aucun jugement mais il y a un calendrier judiciaire et un timing particuliers dans cette affaire. Quant à la visite de Marine Le Pen au Tchad, je trouve choquant qu'une candidate qui dit tant de mal des Africains ait besoin de se rendre en Afrique. On ne



peut pas prétendre avoir des relations avec les chefs d'Etat africain et mépriser les Africains eux-mêmes. Cela m'a un peu surpris.

Comment expliquez-vous cette poussée de l'extrême droite en France ?

De plus en plus de Français considèrent que le système politique ne fonctionne pas normalement. Qu'ils sont perdants, qu'ils n'ont pas d'espoir. Marine le Pen représente pour beaucoup l'espoir de casser le sys-

tème. Peut-être le dernier. Le dégoût des Français pour la politique, ou le rejet, est largement justifié. En revanche, je pense que l'exprimer en portant son choix sur la candidate du FN est une erreur. Le système sera peut-être cassé, mais la France se trouvera dans une situation plus préoccupante qu'elle ne l'est actuellement. Aux hommes politiques de redonner aux français un cap, de l'espoir. Ils doivent le faire en évitant de reprendre les thèmes du Front national dans les débats. C'est en

vulgarisant qu'on les rend légitimes. Parlons de croissance, de sa perte d'influence en Europe et dans le monde. Arrêtons de parler immigration et sécurité, sinon ça va finir par faire croire que le FN avait raison. Il faut un programme économique et social que porte François Fillon pour redémarrer. La France est décrochée en Europe par rapport à l'Allemagne et la Grande Bretagne. Il y a des réformes que nous avons sans cesse différées. Le pays a besoin d'alternance. L'Extrême droite n'a pas changé. Ne comptez pas sur moi pour faire la moindre concession au Front national. L'extrême droite est mon ennemie, la gauche mon adversaire.

Donald Trump a été élu aux USA ; Gert Wilders battu aux Pays-Bas ; la Grande Bretagne quitte l'Europe. A quoi devrait-on s'attendre en France pour la présidentielle d'avril ?

Il y a une tentation populiste un peu partout qui est due aux crises économiques et identitaires. Mais le rôle des hommes politiques ne doit pas être d'entretenir cette peur. Ils doivent se dire : “Voilà ce que je souhaite pour mon pays dans dix ans et voilà comment je vais vous y conduire !” Il faut être visionnaire comme le Général De Gaulle et ne pas jeter de l'huile de feu auprès des populations qui sont parfois inquiètes à juste titre. Pour la France, il y a le chômage de masse que ce quinquennat n'a pas permis de résoudre. Ils sont inquiets, mais c'est aux hommes politiques de fixer le cap et d'arrêter de jouer sur les peurs, les appréhensions. Quand on joue sur les inquiétudes et les instincts, on cause des extrémismes.

Comment instaurer une nouvelle politique africaine de la France sans qu'on ne pense à la Françafrique ?

On doit totalement dépasser ce paternalisme, cette “Françafrique”. Les classes moyennes émergent. Il y a un rapport d'égalité. Je souhaite que le lien entre l'Afrique et la France ne se distende pas. Ce serait une erreur. C'est réciproque, toutes deux ont besoin l'une de l'autre. Nous devons le faire sur de nouvelles bases. La Françafrique reposait sur un système où la France décidait de ce qui devait se passer en Afrique. Ça, c'est terminé ! Nous ne sommes plus à l'ère postcoloniale, nous sommes à une autre époque. Nous avons des intérêts communs en revanche : la défense d'une langue, des intérêts économiques, des enjeux sécuritaires. Construisons un partenariat d'égal à égal en diversifiant les acteurs. Il y a la jeunesse, les Ong, la société civile qui ont vocation à être intégrées dans cette relation à construire.

Que dites-vous aux Français de la 9e circonscription ?

Je leur dis : vous avez été maltraités par le pouvoir socialiste qui vous a fait beaucoup de promesses qu'il n'a pas tenues. Les gens qui sont en difficulté d'un point de vue social le sont toujours. Les binationaux qui votent traditionnellement à gauche ont cru que la gauche allait leur donner plus de droits mais elle a essayé de leur imposer la déchéance de nationalité. Il faut tourner cette page. Je les invite à me suivre pour construire le projet d'une France forte qui rayonne dans le monde et qui est ouverte sur le monde. Si elle ne l'est pas, elle ne comptera plus dans le concert des nations. ■

LÉGISLATIVES 2017

L'Unacois Jappo veut avoir des sièges à l'Assemblée nationale

L'Union nationale des commerçants et industriels du Sénégal (Unacois Jappo) ne veut plus qu'on décide à l'Hémicycle pour elle et sans elle. Ses membres ont décidé de participer aux prochaines élections législatives de juillet prochain. Ils l'ont annoncé hier, lors d'un point de presse.



■ MARIAMA DIÉMÉ

Partout dans le monde, c'est le secteur privé qui porte l'économie. Le politique ne fait que rendre l'environnement des affaires beaucoup plus propice. Donc, selon le secrétaire général de l'Union nationale des commerçants et industriels du Sénégal (Unacois Jappo), Mamadou Diop, si l'Etat “n'appuie pas” le privé, il “ne

pourra pas émerger”. Aujourd'hui, indique-t-il, les décisions prises par les politiques au niveau de l'Assemblée nationale ou dans d'autres instances ont des répercussions directes sur leurs activités, leurs entreprises. “Les membres de l'Unacois Jappo ont déclenché une mouvance. Ils ont tout simplement demandé à ce que nous, opérateurs économiques, puissions être qualitativement et quantitativement

représentés à l'Assemblée nationale, lors des prochaines législatives”, a dit hier, face à la presse, le Vice-président de l'Union, Dr Assane Ka.

M. Kane estime que le Sénégal a “besoin” de l'économie pour se développer. Mais selon lui, les débats qui se tiennent à l'Assemblée nationale “ne reflètent pas” le niveau de démocratie qu'on colle au Sénégal. Or, le secteur informel contribue à plus de 60% au Produit intérieur brut (Pib). “Donc, on ne peut pas se permettre d'être à l'écart de ces débats sur le plan économique et des prises de décisions sur les leviers de croissance économique. Cela nous a poussés à cette nouvelle dynamique. On ne peut plus accepter, tel qu'on est structuré, travailleurs engagés dans la mouvance économique du pays, de rester les bras croisés sur le débat économique qui presque est inexistant à l'Assemblée nationale. Donc, la nouvelle dynamique s'im-

pose et va s'imposer”, insiste Dr Ka. L'Unacois Jappo compte “tout simplement” participer de façon “très active” aux prochaines législatives. Cela, non seulement pour être suffi-

samment représentés à l'Hémicycle et aux débats économiques, mais pour “porter” la parole de ses membres, et à la limite, celle du peuple sénégalais, s'il le faut. ■

ABONNEMENT
VERSION PDF

ENQUÊTE
L'autre
ENQUÊTE
You dit tout
Le momer de rugir

30 000 F Cfa par an
enquete.commercial@gmail.com

MAMOUR FALL (SECRÉTAIRE PERMANENT ISA)

“Nos entreprises privées butent sur des contraintes réglementaires, administratives”

Secrétaire permanent et membre fondateur de l'Institut sénégalais des administrateurs (ISA), Mamour Fall souhaite que le secteur privé national soit “davantage” impliqué dans la mise en œuvre du Plan Sénégal émergent (PSE). Dans cet entretien accordé à “EnQuête”, en marge d'une rencontre tenue à Dakar sur “Gouvernance d'entreprise : un vecteur de croissance au Sénégal”, l'expert-comptable dissèque les maux dudit secteur, “l'insuffisance” de communication entre le privé national, les acteurs sectoriels et les autorités.

■ PAR PAPE NOUHA SOUANÉ

Vous venez de terminer une rencontre sur la gouvernance des entreprises. Quel est, selon vous, l'intérêt d'une telle initiative ?

L'intérêt majeur, c'est continuer toujours à promouvoir les bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise. Il y a quelques années, le Sénégal a adopté un Code de gouvernance dans ce secteur. C'est un recueil de bonnes pratiques observées ailleurs pour faire en sorte que le Sénégal puisse les transposer ici pour le développement de nos entreprises. Pour nous, il s'agit de continuer à faire des manifestations, toujours sur les mêmes thématiques de la promotion par rapport à la bonne gouvernance. C'est une œuvre utile, notamment pour un pays qui cherche à aller vers l'émergence. Parce que, sans les bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, les sociétés seront fragilisées. C'est donc un risque pour l'économie de notre pays.

Qu'entendez-vous par bonnes pratiques ?

Les bonnes pratiques consistent à voir comment faire en sorte que l'exercice du pouvoir au sein de l'entreprise soit correctement assuré, que toutes les parties prenantes dans l'exercice du pouvoir ou détentrices de ce dernier au sein de l'entreprise puissent l'exercer pleinement et entièrement sans interférence des autres parties prenantes. Autrement dit, elle désigne la meilleure gestion du pouvoir au sein de l'entreprise dans une recherche d'efficacité.

Vous avez fait état du Code qui a été adopté au Sénégal dans le cadre de la gouvernance d'entreprise. Que dit ce dernier ?

Le Code essaye d'aider les administrateurs des sociétés à respecter la loi en se référant aux meilleures pratiques en cours ailleurs. Aussi, il vise une bonne et correcte application de la loi au sein de l'entreprise. Ce n'est pas un Code au sens de Code civil ou autres. La loi ne dit pas toujours comment faire pour la respecter et l'appliquer convenablement. A cet égard, le but du Code de gouvernance ambitionne d'aider à mieux respecter la loi dans le but d'avoir une bonne efficacité dans la pratique de gestion des entreprises.

Le Code est-il contraignant ?

Non. Parce qu'il n'a pas un caractère légal. Le gouvernement du Sénégal a décidé de l'appliquer sur tout le secteur parapublic. Ce qui est une bonne chose. En ce qui concerne



le secteur privé, on a dit qu'il s'agit d'appliquer ou de s'expliquer. C'est-à-dire : celui qui applique le Code, c'est quelqu'un qui peut dire qu'il est en train d'appliquer les bonnes pratiques. Par contre, la personne qui refuse de le faire devra s'expliquer sur quoi il connaît les bonnes pratiques recueillies dans le Code qu'il refuse de mettre en œuvre.

Comment, selon vous, se porte le secteur privé sénégalais ?

Vous savez, cette question est très large. Globalement, je pense qu'il se porte relativement bien. C'est difficile d'en dire plus parce que c'est quelque chose de très nuancé. Il y a beaucoup de différences entre les différents acteurs du secteur privé ; des gens sont à des niveaux très avancés, élevés. C'est-à-dire dans des secteurs porteurs de croissance, de développement. D'autres entreprises sont dans des secteurs moins dotés ou un peu sinistrés, parfois dans de grandes difficultés. C'est le constat global que je peux donner sans pouvoir entrer dans les détails. Parce qu'il s'agit parfois de problématiques sectorielles.

Sentez-vous l'implication du secteur privé sénégalais dans la mise en œuvre du Plan Sénégal émergent (Pse) ?

Oui, le secteur privé a une très grande volonté de s'impliquer dans la mise en œuvre du Pse. Maintenant, il faut que cela aille beaucoup plus loin, que ça soit quelque chose de concerté avec l'Etat. On ne doit pas

possibilités pour relancer une croissance dans une économie, notamment à travers l'investissement public. Mais cela a ses limites. Parfois, l'investissement public doit être relayé par celui du privé pour créer le cercle vertueux de croissance, de développement, d'accumulation de richesses, de création de richesses dans notre pays. Il s'y ajoute que le capital permet aux entrepreneurs sénégalais de se doter de patrimoine plus important. Ceci pour aller non seulement vers la croissance et le développement, mais également toucher les marchés extérieurs.

Souvent, des entrepreneurs nationaux disent qu'ils ne sont pas impliqués dans le PSE. Ne sont-ils pas, selon vous, associés dans programme ?

Je pense qu'ils sont associés. Mais il faut aller vers plus de concertation. D'ailleurs, le ministre de l'Economie, des Finances et du Plan l'avait accepté parce que nous l'avons rencontré. Il a reconnu la nécessité d'une plus forte implication du secteur privé. Mieux, dans ce cadre précis, il avait même proposé des rencontres sectorielles entre le ministère de l'Economie, les autorités chargées du suivi du PSE avec le secteur privé. Tout cela dans les secteurs d'activités. Par exemple, dans le domaine des routes, on a de très grandes entreprises qui s'y connaissent. Elles en ont fait beaucoup au Sénégal, au Mali, en Guinée..., un peu partout en Afrique. Donc, je ne sais pas pourquoi elles ne peuvent pas faire la même chose chez nous. A mon avis, cette concertation sectorielle pourra nous permettre de voir là où nous avons des potentiels, et comment nous pouvons aider les entrepreneurs à aller encore plus loin. C'est à ce moment-là que le secteur privé, l'économie sénégalaise, pourra tirer encore plus de profit du PSE.

Les entreprises sénégalaises sont-elles dynamiques ?

Oui, elles sont dynamiques. Souvent, on a de gros complexes. Parfois, on me dit que les étrangers sont les meilleurs, les Sénégalais ne sont pas rigoureux encore moins organisés. Ce n'est pas vrai. Lorsque certains pays comme la France, le Maroc... ont commencé leur développement, leurs secteurs privés n'étaient pas au niveau où nous sommes. On avait de petites entreprises qui ont réussi à s'adapter, à faire l'effort de se développer... pour être des leaders en Afrique ou en

Europe. Sous ce rapport, je dis que les Sénégalais sont capables de faire la même chose.

Selon vous, pourquoi ça tarde ?

Ça tarde à cause d'une communication insuffisante entre le secteur privé, les acteurs sectoriels et les autorités. Il faut que le gouvernement engage des échanges avec les différents secteurs d'activités pour voir comment articuler les politiques de développement avec les aspirations du secteur privé.

A votre avis, comment se porte l'économie sénégalaise ?

Globalement, elle se porte bien. Il y a des économies qui sont en situation beaucoup plus difficiles. (...) C'est bon d'avancer. Maintenant, quand on peut aller encore plus loin, il faut le faire.

Avez-vous, dans le cadre de vos activités, identifié des contraintes qui plombent le développement du secteur privé sénégalais ?

C'est une question très difficile parce qu'il faut faire un inventaire pour répondre à votre interrogation. Elle est complexe à aborder.

Donc, des contraintes existent...

Oui, forcément.

Elles sont de quelle nature ?

Il y a des contraintes réglementaires, administratives. D'autres sont liées à l'accès aux marchés, aux financements. Il y a toute une série de difficultés sur lesquelles l'entreprise bute. Il y en a qui n'ont pas trop de moyens d'accéder à la commande publique parce que leur niveau d'organisation ne le leur permet pas. Mais il faut les trouver pour soutenir les entreprises, faire en sorte qu'elles puissent accéder à la commande publique. Parce qu'on ne naît pas gros. Et on se développe avec le temps.

Le Sénégal a-t-il les moyens de sortir de ses frontières pour conquérir les marchés du continent africain ?

Je suis persuadé que oui. Si on se bat pour avoir des champions dans quelques secteurs d'activités, le Sénégal peut aller très vite à la conquête de l'Afrique. Actuellement, ce que le Maroc fait vers l'Afrique, notre pays est en mesure de le faire.

Prochainement, vous allez tenir une rencontre sur les entreprises familiales. Pourquoi avez-vous senti le besoin de se pencher sur ce thème ?

Il s'agit, pour nous, de voir comment faire pour aider les entreprises familiales à s'ancrer définitivement dans leur contexte, leur environnement. L'autre volet consiste à assurer leur transmission dans des conditions correctes. Celui qui a créé l'entreprise doit penser à la transmission aux nouvelles générations, à ses enfants, neveux, etc. Parce que nous sommes des êtres humains. C'est donc un gros enjeu de développement économique de réfléchir et de proposer des solutions en nous fondant sur les expériences tirées ici, au Sénégal. Les entreprises familiales constituent notre tissu économique. ■

MARCHÉ DE PROTESTATION

“Y en a marre” chauffe la rue le 7 avril prochain

Les membres du mouvement “Y en a marre” étaient en conférence de presse hier aux Parcelles Assainies. Ils ont annoncé la tenue d’une marche, après la célébration de la fête de l’indépendance.



De g. à d. Fou malade, Fadel Barro, Thiat et Kilifeu

■ BIGUE BOB

Les membres de “Y en a marre” ont décidé de sortir du bois. Le timing n’est pas anodin. Il intervient au moment où le régime fête 5 ans de magistrature. Hier, lors d’une conférence de presse aux Parcelles Assainies où se trouve leur quartier général, ils ont invité tous les Sénégalais à venir les rejoindre le 7 avril prochain. Ils organisent un rassemblement, une “marche du peuple”, à cette date. “Nous allons introduire une demande d’autorisation. Nous connaissons nos droits”, a déclaré Omar Cyrille Touré alias Thiaat, porte-parole du jour. Ceci, ajoute le coordonnateur de “Y en a marre”, Fadel Barro, n’est qu’un “protocole” auquel ils obéissent, car “la manifestation sera autorisée, parce qu’elle est autorisée par la Constitution”. Il est d’avis que le préfet ne peut faire autre chose que de prendre “toutes les mesures nécessaires pour encadrer la marche”. En outre, Fadel Barro et ses amis ont choisi de tenir la manifestation, après la célébration du 4 avril, pour ne pas être confrontés à certains prétextes souvent avancés par l’autorité pour interdire certaines marches.

Les “Y en a marristes” jugent donc nécessaire de sortir dans la rue, après avoir fait le bilan des 5 ans de gestion de Macky Sall. “Ce régime, fulmine le porte-parole du jour, est celui qui n’a tenu aucune de ses promesses. Il s’enrichit illicitement et appauvrit, intimide le peuple”, dit-il. Autre grief : “Macky Sall a plus de ministres et plus de conseillers que Wade. Il nous considère comme des marionnettes. La dynastie Faye-Sall continue de régner”, dénonce-t-il. Cela, au moment où les Sénégalais sont confrontés à de graves problèmes environnementaux comme c’est le cas à Bargny, ou au bradage du foncier tel que constaté à Bambilor. Mais également, soutient Thiaat, “Macky Sall crée des projets à tout bout de champ pour satisfaire l’ordre des blancs. Il est à la solde de ces gens-là qui lui demandent de faire des projets d’envergure avec des financements salés pour hypothéquer l’avenir de tout un pays”. Le “Y en a marriste” fait référence au Train express régional (Ter), la création d’une usine de dessalement, etc.

Opération “lu ëpp tuuru”

Les membres du mouvement estiment que la justice, qui doit éclairer

les Sénégalais, les fait plutôt sombrer. “Nous avons une justice sélective”, selon Fou Malade. Ce que lui et ses compagnons ne vont plus accepter et comptent dénoncer, parmi d’autres griefs, le 7 avril. Ils avaient donné le ton avec le morceau “Yéena ngi jeng”. Leur message n’a pas bien été perçu ou pris en compte, c’est pourquoi ils ont lancé l’opération “lu ëpp tuuru”. C’est pour cela qu’ils ont décidé de se mobiliser et de s’engager. “Nous sommes à un moment très très important. La justice est fondamentale dans un pays. Quand, dans un pays, on utilise la justice à des fins politiciennes, ce pays ne peut connaître l’émergence”, déclare Malal Talla. Aujourd’hui, leur combat est d’avoir une justice indépendante qui ne soit pas liée à l’Exécutif. Car ils ne comprennent pas que trois juges puissent décider d’accorder la liberté provisoire à Bamba Fall et que le procureur pose

son veto. “Si ce n’est pas de la politique, c’est quoi ?” s’est demandé Fou Malade.

“Y en a marre” attend 1 million de Sénégalais à cette marche

A son tour, Thiaat de se demander pourquoi, parmi tous les rapports incriminant des personnalités, on en a choisi qu’un. Pourquoi certains directeurs généraux cités dans des rapports ne sont pas inquiétés ? a-t-il ajouté. “La justice est utilisée aujourd’hui pour faire taire certains, mettre en prison de potentiels adversaires, ainsi que menacer la République, les citoyens”, accuse-t-il. “On a une justice protectrice des forts”, ajoute Fou Malade. “Y en a marre” n’a pas fait dans la langue de bois et ne se soucie guère de la dernière sortie du procureur de la République. Ce dernier avertissait les détracteurs de la justice. “On n’a pas peur du procureur ni de l’homme qui est derrière lui et qui lui demande d’arrêter tel ou tel autre”, a martelé Kilifeu. Thiaat va plus loin et accuse le président de la République : “Macky Sall est en train de se yayajaméiser”.

Le directeur artistique de “Y en a marre”, Malal Talla alias Fou Malade, de souligner qu’il croit cependant en ce qui reste de la démocratie sénégalaise. Ce qu’il surnomme les “quelques débris de démocratie”. Ainsi, à cette marche, “Y en a marre” attend la participation d’au moins un million de Sénégalais. A tous, ils demandent de s’habiller en noir. Ils pensent que le régime actuel a plongé le Sénégal dans le noir. Ils marcheront le 7 avril et invite tous les Sénégalais à les rejoindre. ■

THIAAT (PORTE-PAROLE Y EN À MARRE)

“Cette marche n’est pas liée à l’arrestation des leaders”

N’allez surtout pas croire que la décision du mouvement “Y en a marre” de marcher le 7 avril est consécutive à la série d’arrestations de personnalités politiques. Loin de là d’ailleurs, a tenu à préciser hier Thiaat, lors de la conférence de presse tenue au quartier général du mouvement. “Cette marche n’est pas liée à l’arrestation des leaders. Nous ne marchons pas pour eux”, a-t-il expliqué. “Nous marchons pour toutes les injustices que le peuple a subies”, a complété Fadel Barro. Fou Malade de renchéir, “la démarche de “Y en a marre” est une démarche cohérente et non sensationnelle”. Une manière de répondre à ceux qui se demandaient pourquoi ils sont restés aphones, depuis un bon moment. “Nous avons nos stratégies, notre propre programme et ne suivons le programme de personne. Nous ne suivons pas la mêlée. Nous n’acceptons pas d’être des marionnettes de qui que ce soit. Que cela soit des leaders politiques ou des internautes. Nous sortons quand nous

le pensons et en sentons le besoin”, a ajouté Omar Cyrille Touré.

Pour ainsi dire qu’ils se sont levés, parce qu’ils jugent que le moment est opportun. “Nous sortons maintenant, parce que nous jugeons que le peuple sénégalais est confronté à plusieurs difficultés”, a-t-il indiqué. A cela s’ajoute le fait que “pour quelqu’un qui a un mandat de 5 ans, nous ne pouvions pas commencer à investir les rues au bout de 6 mois. C’est illogique. Nous risquions de nous essouffler rapidement. Maintenant, il ne lui reste plus beaucoup de temps à passer au pouvoir”, a fait savoir le compère de Kilifeu. Désormais, disent-ils, la période de grâce est terminée. Que le président de la République et son gouvernement se le tiennent pour dit : “Macky Sall n’aura plus de répit pendant ce qui lui reste de son mandat.” C’est Thiaat qui l’avertit de la sorte. Par conséquent, après cette marche, d’autres jalons seront posés en vue de faire partir le régime en place, comme ce fut le cas en 2012 avec Abdoulaye Wade. ■

MBACKÉ - CAMBRIOLAGE CHEZ UN COMMERÇANT

Un autre membre du gang arrêté à Dahra



Dans la nuit du 26 au 27 janvier passé, cinq cambrioleurs ont visité la maison d’un célèbre commerçant établi à Mbacké. Ils sont repartis avec un montant d’un million F CFA. Le vigile, qu’ils ont ligoté, renseigne que les visiteurs étaient armés de coupe-coupe, de fusils, et de gourdins. Le commerçant a déposé une plainte à la brigade de la gendarmerie de la ville sainte de Touba et donné des indications aux enquêteurs, grâce aux confidences du vigile qui a reconnu les mis en cause. Suivant les pistes données, les pandores ont réussi à repérer deux cambrioleurs, après quelques jours de recherches et de recoupements. Ils les ont arrêtés.

Il s’agit de M. Kane et K. Guèye, qui ont reconnu lors de leurs auditions avoir participé au cambriolage. Au terme de leur garde à vue, ils ont été déferés au parquet de Diourbel.

N’empêche que les hommes de l’Adjudant Madiodio Niang, le Commandant de la brigade de gendarmerie de Touba, ont continué les recherches. Dernièrement, un de leurs informateurs leur a dit avoir vu un membre du gang. Qu’il répond au nom de M. B. Ka. Localisé à Boulel (une contrée de la commune de Dahra située à 45 km de la ville sainte de Touba), les gendarmes de Touba ont mis l’affaire entre les mains de leurs collègues de Dahra. Ces derniers sont parvenus à mettre la main sur le cambrioleur. Ensuite, le colis a été livré aux enquêteurs de Touba.

Entendu, lui aussi a reconnu les faits, mais, il n’a pas voulu livrer les deux membres de la bande qui restent. M. B. Ka a été déféré au parquet hier pour les délits d’association de malfaiteurs, vol en réunion avec violence. ■

CHEIKH THIAM

THIOLOM FALL - ESCROQUERIE ET CHARLATANISME

Envoûté, le boutiquier se fait soutirer près d’un million FCFA

Le marabout A. B. Niang a été déféré au parquet de Louga. On lui reproche d’avoir envoûté un boutiquier, avant de lui retirer la somme de 915 000 F CFA.

Dans le souci de faire fructifier ses affaires, M. Diop, un boutiquier de la commune de Kébémér, a décidé de s’offrir les services du marabout A. B. Niang. Ils sont tombés d’accord sur le montant de 40 000 F CFA pour le travail. Serigne Niang, comme l’appellent les intimes, a convoqué le boutiquier et lui a donné une potion magique à boire tous les jours. En lui assurant que ses affaires allaient marcher comme sur des roulettes. Mais c’était pour le rouler dans la farine. Car, depuis que Diop a commencé à boire le liquide, il n’a cessé d’obéir au doigt et à l’œil au charlatan. Selon le plaignant, le marabout lui demandait de l’argent qu’il lui remettait sans broncher.

Il en a été ainsi jusqu’à ce que le charme commence à rompre. Alors, il s’est rendu compte qu’il venait de se faire déléster de la rondelette somme de 915 000 F CFA, sans coup férir. Luttant de toutes ses forces, il est allé s’en ouvrir à un autre marabout. Qui lui a fait comprendre qu’il avait été marabouté et qu’il ferait mieux d’aller voir les forces de l’ordre. Ce n’est pas tout. Il a rompu le lien mystique qui le tenait lié. Ensuite le boutiquier est allé voir A. B. Niang pour lui demander de lui rendre son argent. Le charlatan lui a jeté à la figure qu’il n’allait rien lui donner. En plus, il lui a clairement fait comprendre qu’il ne pouvait rien contre lui, car disposant de pouvoirs mystiques. Devant la détermination de M. Diop, il a changé de

fusil d’épaule et lui a dit qu’il était prêt à rembourser, à condition que cette histoire reste entre eux. Une chose que le boutiquier n’a pas voulu entendre. Il est allé saisir la gendarmerie de Kébémér.

“Je reconnais avoir encaissé les 915 000 F mais je ne l’ai pas envoûté”

Les pandores ont mis en place un stratagème pour piéger le marabout A. B. Niang. L’un des hommes du Commandant Baldé s’est fait passer pour le fils d’un milliardaire. Au téléphone, il a dit au charlatan qu’il voulait des pouvoirs pour empocher beaucoup d’argent de son père, sans se faire remarquer. La perspective d’avoir affaire à un milliardaire l’a fait saliver. Un rendez-vous a été fixé à Thiolo Fall, une localité non loin de Kébémér. Une fois sur place, le charlatan a été cueilli par les gendarmes. Devant les enquêteurs, le mis en cause a reconnu avoir encaissé les 915 000 F CFA. Il a demandé un délai d’un mois pour rembourser. Une requête qui n’a pas été acceptée par les pandores. “Je le connais depuis longtemps. Il m’a sollicité en tant que marabout pour un montant de 40 000 F. Je reconnais avoir encaissé les 915 000 F, mais je ne l’ai pas envoûté”, s’est-il défendu, sans pouvoir expliquer par quel mécanisme il a encaissé ladite somme.

Agé de 31 ans, il a été déféré au parquet pour les délits de charlatanisme et escroquerie. ■

C. THIAM

COMMUNIQUE DE PRESSE



REPUBLIQUE GABONAISE



La République Gabonaise, le FGIS et le Groupe Eranove signent un protocole d'accord pour une nouvelle usine de production d'eau potable

■ GENEVE, LE 21 MARS 2017

La République Gabonaise dans le cadre de son Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS), vecteur de mobilisation de ressources et acteur majeur de la stratégie de diversification de l'économie gabonaise, et le Groupe industriel panafricain Eranove, opérateur de premier plan en Afrique dans la production d'électricité et d'eau potable ainsi que dans la gestion de services publics, ont signé le 20 mars un protocole d'accord pour le financement, la conception, la réalisation, l'exploitation et l'entretien-maintenance d'une nouvelle unité de production et de traitement d'eau potable située dans la province de l'Estuaire, aux environs de la capitale Libreville.

Cette nouvelle usine d'une capacité de production de 140 000 m³ par jour sera alimentée par le captage et le transfert des eaux brutes du fleuve Komo entre les villes de Kango et de Ntoun.

Ce protocole d'accord définit les modalités de collaboration en vue de la réalisation des études de faisabilité techniques, environnementales et économiques ainsi que la structuration du plan de financement.

Cette signature du protocole d'accord constitue une étape décisive dans le processus engagé par les autorités gabonaises pour améliorer la desserte en eau de Libreville et de ses environs par le renforcement de la capacité de production afin de répondre à la demande sans cesse croissante de la population.

■ A PROPOS DU FGIS

Le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS) a été créé en 2012 afin d'aider le Gabon à développer de nouvelles filières capables de générer suffisamment de revenus pour se substituer à ceux tirés de la production de pétrole. Le FGIS est le gestionnaire exclusif du Fonds Souverain de la République Gabonaise.

www.fgis-gabon.com

Contact Presse : Akim Daouda, Directeur de la Gestion des Investissements - E-mail : adaouda@fgis-gabon.com



1^{er} rang de gauche à droite : Régis IMMONGAULT TATAGANI, Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement de la République Gabonaise • Emmanuel Issouze Ngondet, Premier Ministre chef de gouvernement de la République Gabonaise • Marc Albérola, Directeur Général Groupe Eranove • Serge Thierry MICKOTO, Administrateur Directeur Général FGIS
Au 2^e rang de gauche à droite : Vincent Le Gannou, Président du Conseil d'Administration du groupe Eranove • Mansour Camé, Administrateur du groupe Eranove

■ A PROPOS DU GROUPE ERANOVE

Le Groupe Eranove est un acteur industriel de premier plan dans la gestion de services publics et la production d'électricité et d'eau potable en Afrique de l'Ouest.

Le Groupe est présent en Côte d'Ivoire (SODECI, CIE, CIPREL et AWALE) depuis plusieurs décennies, au Sénégal (SDE) depuis 1996, en République démocratique du Congo via un contrat de services avec la REGIDESO depuis 2013 et au Mali (KENIE Énergie Renouvelable) depuis 2015.

Avec, une capacité installée opérée d'environ 1 250 mégawatts (MW) et une production d'eau potable de 423 millions de m³ en Afrique, le groupe Eranove emploie plus de 8 500 collaborateurs dont il intègre les compétences et les savoir-faire au service de 1,63 million de clients pour l'électricité et 1,56 million pour l'eau.

Acteur responsable, le Groupe est engagé au travers de ses filiales sur l'ensemble des enjeux de la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) et sur les certifications qualité ISO 9001, sécurité OHSAS 18001 et environnement ISO 14001.

En juin 2016, deux sociétés du groupe industriel Eranove, CIPREL et KENIE Énergie Renouvelable, ont été primées par le magazine EMEA Finance à Londres. En août de la même année, CIPREL a reçu le « Prix de l'Excellence 2016 de la meilleure structure de l'énergie » décerné par le Gouvernement ivoirien.

www.eranove.com

Contact presse : 35°Nord, agence de relations presse
E-mail : news@35nord.com - Tel : +33 (0)1 44 69 38 10

CINQ ANS REQUIS CONTRE OUMAR DIAGNE

La fille de Djily Mbaye délestée de 450 millions en bijoux et numéraires

Le cambriolage portant sur des bijoux d'une valeur de 450 millions F CFA, perpétré en novembre 2013 au domicile de la fille du célèbre défunt milliardaire Djily Mbaye, a été jugé mardi par le tribunal correctionnel de Dakar. Le dossier sera vidé, le 11 avril prochain.

■ FATOU SY

Des bijoux d'une valeur de 450 millions et des espèces en numéraires estimées à 8 millions F CFA volés. C'est le préjudice subi par Fatou Bintou Mbaye, fille du défunt milliardaire Djily Mbaye. Courant novembre 2013, trois jeunes dont deux mineurs ont cambriolé son domicile. Il s'agit d'Oumar Diagne, Libasse Ndiaye et Ousmane Gningue. Il résulte de l'information que le jour des faits, les occupants de la maison étaient hors du pays et le gardien était aussi absent. Le trio a escaladé le mur et pénétré dans la maison. Les jeunes garçons se sont introduits dans la chambre à coucher de la partie civile où ils ont trouvé un coffre contenant des bijoux en or qu'ils ont emportés, ainsi qu'un sac contenant 8 millions CFA. Après leur forfait, ils ont bradé certains bijoux au marché Tilène.

Après le partage du butin, les voleurs ont loué un appartement aux Almadies et se sont payé des prostituées pour faire la bamboula. Après plusieurs heures à passer du bon temps avec les filles de joie, les gar-



Illustration

çons ont fini par s'endormir. Ainsi, les belles de nuit en ont profité pour dérober le reste des bijoux. Se trouvant dans la posture du voleur volé, Oumar Diagne a eu la maladresse de porter plainte au niveau de la brigade de gendarmerie de la Foire. Alors que les gendarmes faisaient leur enquête, une plainte a été déposée par Fatou Bintou Mbaye à la Division des investigations criminelles (DIC).

Car un jour, un bijoutier avait vu auprès d'un de ses collègues une montre sertie de diamant appartenant à la dame. Par la suite, il a informé l'époux de la dame. C'est à ce moment que la partie civile s'est rendu compte qu'elle a été cambriolée. De ce fait, Oumar

Diagne a été arrêté, ainsi que ses deux acolytes et les bijoutiers qui avaient acheté les bijoux, ainsi que les quatre prostituées. Déférés au parquet, le procureur a ouvert une information contre eux et a confié le dossier au juge du quatrième cabinet. Après instruction, Libasse Ndiaye et Ousmane Gningue ont été renvoyés devant le tribunal pour mineurs. Le premier a écopé d'un an, le second 6 mois ferme.

Une montre offerte par le roi Fahd parmi les bijoux volés

Mardi, c'était au tour d'Oumar Diagne d'être jugé ainsi que les receleurs, notamment les bijoutiers et les prostituées. Mais seuls le cambrioleur

et les bijoutiers ont comparu à la barre du tribunal correctionnel de Dakar pour association de malfaiteurs, vol en réunion commis la nuit avec effraction et recel. A la barre, Oumar Diagne a reconnu les faits sans ambages en déroulant le film des événements. Il a aussi avoué avoir agi en complicité avec les deux mineurs. Après ses aveux, il a exprimé ses regrets. Sur interpellation de son avocat Me Ndiack Bâ, Oumar Diagne a laissé entendre avoir commis une erreur de jeunesse. "Je regrette mon geste. J'ai appris de mes erreurs", a-t-il déclaré, tout en soutenant que la prison lui a servi de leçon et qu'à sa sortie, il va poursuivre ses études et qu'il compte se réhabiliter socialement.

Quant aux bijoutiers Cheikh Mbaye, Massamba Niang et Madior Sèye, ils ont nié le délit de recel, en prétendant qu'ils ignoraient l'origine frauduleuse des bijoux. Ils ont ajouté avoir acheté les bijoux à des prix raisonnables et qu'ils ignoraient qu'ils sont serties de diamant, car ils n'ont jamais vu cette matière. Madior Sèye a confié avoir acheté une montre qu'il a fondue. Cheikh Mbaye a déclaré qu'une fille lui a cédé une

montre à 750 000 F CFA qu'il a revendue à Massamba Niang à un peu plus d'un million F CFA. Malgré leurs dénégations, le conseil de la partie civile a estimé que les bijoutiers ont acheté en connaissance de cause. C'est pourquoi Me Ibrahim Ndiaye considère que les prévenus doivent être sanctionnés sévèrement. La robe noire a aussi beaucoup insisté sur la valeur affective des bijoux pour sa cliente qui les a hérités de son père. En fait, l'une des montres était un cadeau que le Roi Fahd avait offert Djily Mbaye. Pour le préjudice, il a réclamé la somme de 450 millions F CFA au titre de dommages et intérêts.

Le représentant du parquet s'est inscrit dans la même logique que le conseil de la partie civile. Pour lui, les faits sont très graves et ont fortement troublé l'ordre public, compte tenu de la valeur des bijoux dérobés. Le substitut Pape Ismaël Diallo considère que, malgré ses aveux circonstanciés, Oumar Diagne mérite 5 ans d'emprisonnement. Quant aux receleurs, il a requis contre eux 1 an dont 6 mois, car à son avis, les trois bijoutiers ont acheté en connaissance de cause et à vil prix, auprès de jeunes. Un argument contesté par la défense qui a évoqué la bonne foi de leurs clients. Conseil de Cheikh Mbaye, Me Bamar Faye a plaidé la relaxe arguant que le prévenu a acheté de bonne foi et au prix du marché. Le conseil de Oumar Diagne a plaidé la clémence de son client, d'autant plus qu'il venait de sortir de la minorité, au moment des faits.

Ils seront édiflés, le 11 avril prochain. ■

KOLDA - SACCAGE DES LOCAUX DU COMMISSARIAT ET DU TRÉSOR PUBLIC

8 prévenus condamnés et 23 autres relaxés au bénéfice du doute

Le tribunal de flagrants délits de Kolda a distribué, ce mercredi 29 mars, les peines, dans le cadre des actes de violences qui ont paralysé la ville, les 14 au 15 mars dernier. 6 jeunes ont été condamnés en relation avec les faits et 2 autres pour détention de chanvre indien. Le reste a été relaxé.

■ EMMANUEL BOUBA YANGA

Un procès inédit qui restera gravé dans la tête des populations de la capitale du Fouladou, à l'instar de l'affaire Dominique Lopy. Hier, tôt le matin, une foule immense a pris d'assaut les locaux du palais de justice de Kolda sous le regard vigilant des policiers et GMI qui veillaient au grain. Chacun voulait assister au procès des 31 personnes interpellées dans le cadre des scènes de violences et de guérilla urbaine notées les 14 au 15 mars dernier dans la commune de Kolda. En un clin d'œil, la salle fut remplie comme un œuf. Tout ce beau monde n'ayant d'yeux que pour les prévenus assis en rang serré, les visages renfrognés. Des regards égarés. Même s'ils ont pu compter avec la présence reconfortante de leurs parents, amis et proches.

Les juges ont fait leur entrée, à 10h. Un silence de cathédrale les a accueillis. Après les délibérés et la

mise en état, les juges ont appelé les 31 jeunes par groupe de cinq ou six devant la barre. Il était 11 heures 30 minutes. Après l'identification des prévenus et la lecture des chefs d'accusations, les débats ont été ouverts. Tous les mis en cause ont nié les faits. Ils ont contesté les procès-verbaux qui font état de leurs aveux. D'aucuns ont reconnu avoir été devant le commissariat de police, mais en tant que spectateurs. Qu'ils n'ont jamais lancé de pierres ni participé au saccage des locaux du commissariat urbain, du domicile du commissaire, du Trésor public et de la mairie. D'autres ont expliqué s'y être rendus par une simple curiosité. Ce qui explique qu'on les voit sur la vidéo. Deux parmi les prévenus ont reconnu les faits de détention de chanvre indien.

La défense demande la relaxe de tous les prévenus faute de preuves

Prenant la parole, le représentant du parquet a martelé que "pour six des

prévenus, les déclarations tenues devant la barre ne sont que purs mensonges. Car, ils avaient reconnu les faits à l'enquête préliminaire et lors du déferrement. Devant la barre, ils tentent de dribler la religion du tribunal pour échapper à la sanction pénale. Ceci prouve qu'ils sont de mauvaise foi", a-t-il soutenu, avant de requérir six mois contre eux. Concernant les 25 autres prévenus, l'avocat général a demandé au tribunal de les relaxer au bénéfice du doute. "Car ils n'ont pas varié dans leurs déclarations et aucun élément du dossier ne prouve leur implication dans la commission des faits", a-t-il conclu.

Les avocats des prévenus composés de Mes Demba Ciré Bathilly, Aliou Sow, Adama Fall, Djiby Dieng, Al Hassan Diallo et Prosper Djiba ont tout bonnement demandé au tribunal la relaxe des prévenus des fins des poursuites. Car, selon Me Adama Fall, le fait d'apparaître dans la vidéo ne signifie pas forcément qu'on fait partie de la bande des manifestants. Son collègue Me Djiby Dieng d'ajou-



Manifestants koldois

ter que pour preuve, "les prévenus ont été appréhendés dans différents endroits et à différentes heures". Ce qui montre, selon Me Dieng, qu'il n'y a pas d'association de malfaiteurs. Me Al Hassan Diallo a martelé qu'il y a une carence de preuves dans le procès-verbal (PV) des enquêteurs. "Donc, le tribunal ne peut pas en aucun moment statuer sur le PV pour entrer en voie de condamnation", a-t-il soutenu.

Poursuivant les plaidoiries, Me Demba Ciré Bathilly a indiqué que "ni la sanction, les peines sévères ou la condamnation ne sont la solution pour résoudre les doléances des jeunes du Fouladou désœuvrés par le manque d'emplois". L'avocat d'ajouter que "la responsabilité des peines n'est pas collective, mais, elle doit être personnelle. Donc, le procureur ne doit pas condamner les six prévenus, sans personnaliser les faits dont chacun est reproché". Enfin Me Prosper Djiba de conclure qu'il n'y a

"dans le dossier des 31 prévenus aucun élément probant qui caractérise leur implication dans la commission des faits". Selon lui, ces personnes ont été arrêtées du fait qu'elles se sont rendues sur les lieux des manifestations, par simple curiosité. "C'est ça le mal de la société", a-t-il conclu.

Finalement, le tribunal de Grande Instance de Kolda a condamné Mamadou Aliou Diallo, Amadou Guissé et Cheick Seydi à trois mois d'emprisonnement ferme pour le délit de dégradation des biens appartenant à l'Etat ou aux collectivités locales. Moussa Baldé, Fodé Ndiaye et Abdoul Aziz Gnamadio à une peine de trois mois assortie du sursis pour rassemblement ayant causé des dégradations de biens des personnes et deux autres prévenus ont été condamnés à un mois de prison ferme pour détention de chanvre indien. Tandis que les 23 autres ont été relaxés au bénéfice du doute. ■

MOTS FLÉCHÉS • N° 1731 (FORCE 4)

GAMINERIES	REFUGES POUR ANIMAUX	CROYANT EN MARCHE	POSSÈDES	ISOLEMENT	APPARUS
RÉDUCTION	ELLE TROUVE LA LAINE	CAMPAGNARD	RÉPAND UNE ODEUR	IMAGE PEUSE	
CRIME TEL UN CHAT			ELLE SENT À OUVRIER		
ENFILE UN VÊTEMENT			SUÉE		
		EXPULSIONS			
		COSTUME TAHITIEN			
RETOURNANT					
DEVANT DEVANT					AUTHENTIQUES
	DEVANT BARA		CRAINTE		
	PLISSER		DRONE D'UN CTICOURCI		
DÉSERT DE SABLE		PIQUETTE COMME FAUX		PARTICULE DE NOBLE	
MANUFACTURE		FROMAGES		IL RÉGNE EN ENFER	
			ROUBLARDE		
			ARTICLE CONTRACTÉ		
SERVICE PAYANT	COMMENÇA				FLURS DU PRINTEMPS
	COURSES DE TAUREAUX				
		CHANGE DE VOIX		PILE	
		ALDOOL ANGLAIS		ATTACHÉ	
CÉRÉALE			DESSERT AUX CRUPS		NEUF
TOUTEFOIS			HURLEMENT		
	PENCHER LÉGÈREMENT				
	NÂPA				
REVENUE				POUR MOI	
ÉLÉMENT DE BOISNE				TROUVÉ DRÔLE	
		DIFFICULTÉ		PIERRE TRÈS SOLIDE	
		DÉPLACEMENT ACTUEL		LA PEINTURE EN EST UN	
CANTATRICE			ANTIPATHIE TRÈS VIVE		
RENDRE MOINS FERME			ARTICLE BIEN DÉFINI		
					DANS
DANSE DES CARNIÈRES			QUESTIONNAIRE DE MAGAZINE		

Numéros Utiles

SÉCURITÉ
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TÉLÉPHONE
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE
Dépannage & Renseignements 800 00 11 11(appel gratuit)

ONAS
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE
81 800 10 12(appel gratuit)

SENELEC
Service Dépannage : 33 867 66 66
Numéro du Guichet Unique : 33 865 01 12

TRANSPORTS
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS): 33 823 31 40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869 22 01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849 45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849 79 09
Pilotage : 33 849 79 07

URGENCES
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15

HÔPITAUX
Principal : 33 839 50 50
Le Dantec : 33 889 38 00
Abass Ndao : 33 849 78 00
Fann : 33 869 18 18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827 74 68 / 33 825 08 19

horoscope

Bélier
☿ **Tendance du jour** : Jeudi idéal pour aller vers les autres et donc faire des rencontres, lier de nouvelles amitiés. Pour certains, vous ferez de nombreux projets d'avenir. ☿ **Conseil du jour** : Faites preuve d'inventivité. Allez au-delà des apparences. Multipliez les entreprises.

Taureau
♉ **Tendance du jour** : Vous devez faire attention à la manière dont vous gérez vos énergies. Modérez-vous. Organisez mieux votre journée afin d'être plus performant. ☿ **Conseil du jour** : Ne surestimez pas de vos forces. Soyez à l'écoute des besoins de votre organisme.

Gémeaux
♊ **Tendance du jour** : Belle journée pour voyager, bouger, entreprendre ou vous dépasser. Pour certains, vous serez en quête de nouvelles connaissances. ☿ **Conseil du jour** : Élargissez vos horizons. Changez d'approche de séduction ou communiquez autrement.

Cancer
♋ **Tendance du jour** : Certains auront besoin de faire une pause. D'autres s'efforceront d'aller au bout de leurs divers projets du jour. Vous devrez être adaptable. ☿ **Conseil du jour** : Ne remettez rien à demain. Essayez d'aller au bout de vos entreprises du jour.

Lion
♌ **Tendance du jour** : Quoique vous fassiez, quelle que soit votre situation, privilégiez le dialogue. Allez à la rencontre des autres. Acceptez les invitations. ☿ **Conseil du jour** : Profitez de ce jeudi pour vous rapprocher de votre partenaire ou de vos amis.

Vierge
♍ **Tendance du jour** : Vous vous efforcerez de gérer au mieux votre quotidien ou votre temps de travail. Ainsi, vous ne ferez rien au hasard et chercherez à être efficace. ☿ **Conseil du jour** : Efforcez-vous de rester centré. Ne vous laissez pas disperser ou éloigner de votre objectif.

Balance
♎ **Tendance du jour** : Très beau jeudi qui vous trouvera plus proche de votre partenaire ou de vos enfants. Pour beaucoup, vous aurez de nombreux projets en tête. ☿ **Conseil du jour** : Ouvrez-vous à la nouveauté. Faites preuve d'esprit. Soyez ingénieux et ludique.

Scorpion
♏ **Tendance du jour** : Vous serez plus attentif aux petits détails. Certains auront tendance à se créer des obstacles. D'autres seront sujets au pessimisme. ☿ **Conseil du jour** : Évitez de jouer un rôle. Soyez-vous et faites preuve d'un plus grand naturel.

Sagittaire
♐ **Tendance du jour** : Journée intéressante pour aller vers les autres, pour accepter une invitation, pour lier de nouvelles amitiés ou pour commencer à réfléchir à votre week-end. ☿ **Conseil du jour** : Multipliez les actions. Démarchez. Prenez des initiatives. Soyez ouvert d'esprit.

Capricorne
♑ **Tendance du jour** : Excellente journée pour faire vos comptes ou pour régler vos comptes. Pour certains, vous chercherez à mettre à plat une situation ou vos émotions. ☿ **Conseil du jour** : Ne cherchez pas à tout maîtriser. Laissez-vous surprendre par la vie.

Verseau
♒ **Tendance du jour** : Vous aurez envie de fantaisie et tous les prétextes seront bons pour vous détendre et vous amuser. Vous vous laisserez porter par les événements. ☿ **Conseil du jour** : Exprimez vos émotions ou vos sentiments. Soyez créatif et inventif.

Poissons
♓ **Tendance du jour** : Vous aurez tendance à vous isoler ou vous serez peut-être un peu plus méfiant. Prudent, aujourd'hui, vous ne prendrez aucun risque. ☿ **Conseil du jour** : Soyez plus concret. Évitez de vous perdre dans les détails. Gardez les pieds sur terre.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 1730

	C	A	O	U	M	O					
10	C	C	R	T	C	I	R	C	I	T	
20	U	S	E	L	I	A	S	S	E		
30	E	S	T	V	E	N	C	O	R		
40	E	C	O	S	S	E	R	T			
50	B	A	N	A	L	E	S	E	C	H	E
60	S	S	U	P	P	R	E	T			
70	P	L	I	P	R	O	D	U	I	R	E
80	L	I	T	E	R	I	E	M	I		
90	R	E	V	E	T	A	Y	E	N		
100	A	E	C	O	M	P	O	S	T		
110	T	G	I	A	Y	E					
120	S	E	C	M	E	N	T	O	N	S	
130	O	T	E	L	E	T	T	E	O		
140	M	U	L	N	A	R	A	T	E		
150	M	L	O	T	I	E	N	E	T		
160	E	R	E	N	T	I	E	R			

MOTS MELÉS • N° 999

Poire à peau jaune pâle

GUYOT

SUDOKU N° 1397

9	7	5	8	3	2	4	6	1
3	8	1	6	9	4	5	7	2
2	6	4	7	5	1	3	8	9
5	1	9	2	6	3	7	4	8
8	2	7	5	4	9	6	1	3
6	4	3	1	8	7	9	2	5
4	3	6	9	2	8	1	5	7
1	5	2	3	7	6	8	9	4
7	9	8	4	1	5	2	3	6

SUDOKU N° 1398

					9		4
6		7				3	
						8	6
4		3	6	9	7		
			2	5		3	
			3				5
3		1			2		
	2		9	7	8		
		8		3		2	6

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE	HEURES DE PRIÈRES MUSULMANES
• Cathédrale : 7H	• Fadiar : 06:09
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	• Tisbar : 14:15
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	• Takussan : 17:00
	• Timis : 19:29
	• Guéwé : 20:29

MOTS MELÉS EXPRESS N° 1000

Fameux chef apache



ADORE	DALLAGE	METHODE
ALLEGRE	DISTANT	NONNE
ASSOULI	ETOURDIE	OCEAN
BROSSE	FAMILIAL	POMMIER
CALUMET	FONCTION	PREAVIS
CAPOTER	IMPREVUE	REPOUSSE
CONTEUR	LANDE	TANIN
COUENNE	LOGIQUE	TIRER

C	N	B	R	O	S	S	E	T	O	U	R	D	I	E
A	O	C	A	S	S	O	U	P	L	I	A	M	U	E
L	I	N	F	A	M	I	L	I	A	L	P	Q	D	T
U	T	N	T	E	O	C	N	L	R	I	N	I	E	
M	C	I	N	E	A	O	A	E	E	G	A	R	S	G
E	N	N	C	P	U	E	G	V	O	L	E	H	T	A
T	O	A	O	E	C	R	U	L	E	R	O	D	A	L
N	F	T	N	O	E	E	D	O	H	T	E	M	N	L
I	E	N	R	E	P	O	U	S	S	E	S	E	T	A
R	E	I	M	M	O	P	S	I	V	A	E	R	P	D

Sénégal : Thérapie pour un pays blessé

L'ancien maire de Saint-Louis Cheikh Bamba Diye, par ailleurs leader du FSD/BJ vient de publier un ouvrage sur la situation politique et économique du Sénégal. EnQuête en publie quelques extraits.

LA TRANSHUMANCE

Jacques Dutronc chantait dans l'opportunisme :

“Je suis de tous les partis - Je suis de toutes les patries

Je suis le roi des coteries - Je suis le roi des convertis”

“Il y en a qui conteste – Qui revendique et qui proteste

Moi je ne fais qu'un seul geste - Je retourne ma veste

Je retourne ma veste – Toujours du bon côté”

Dans notre refus de faire l'inventaire de la colonisation, nous avons pris l'option de continuer le système d'exploitation et de domination héritées de nos anciens maîtres. Nous avons remplacé l'ordre ancien par une nouvelle chefferie bien de chez nous sans exiger la mutation obligatoire de notre mode de gouvernance. Avec ce toilettage superficiel, tout a changé sauf la méthode et la perception patrimoniale de l'Etat.

Sous l'œil bienveillant de la métropole, la tutelle fut assurée par les plus fidèles alliés du précarré dans un style de gouvernement où, le Sénégal, ses enfants et ses intérêts ne sont pas la première des priorités.

La gestion des relations avec le précarré à leur plus haut niveau d'efficacité, suffisait comme performance. Il était commun à l'époque, de penser que la défense des intérêts de la métropole était une garantie de stabilité dans un environnement fortement perturbé par la récurrence de coups d'état. Le modus opérandi était : servir les intérêts de la métropole en veillant à ne pas oublier ses intérêts personnels et ceux de son cercle premier.

Au fil des années des habitudes se sont cristallisées pour devenir la tradition républicaine à l'Africaine : un système de comportements d'oligarques pour une élite autoproclamée convaincue que l'Etat doit leur assurer de manière permanente confort et bien-être.

Lassées par les discours, l'incurie des dirigeants et la pauvreté crasseuse de plus en plus profonde de la condition humaine, les populations que les promesses des indépendances ne font plus rêver ont commencé à contester l'ordre établi. Des pays comme le Sénégal ont très vite compris que cette lame de fond avait des exigences de plus en plus pressantes. Ce fut l'avènement de l'aménagement du paysage démocratique autour de quatre courants et plus tard sous Abdou Diouf du multipartisme intégral.

Ces avancées considérables pour l'époque n'ont pas été suivies d'effets sur les conditions de vie du citoyen. En prime, Il a eu droit à une précarité plus prononcée et à la récurrence du laisser-aller et du laisser-faire.

Le Sénégal, indépendant depuis trois décennies, ployait encore sous le poids des politiques d'ajustement structurel conséquences de la mauvaise gestion et de l'esprit clientéliste qui gouvernent le fait politique.

Sur les ruines de l'état de grâce qui caractérise les Etats nouvellement indépendants, des citoyens nostalgiques par dépit se sont mis à réclamer la fin des indépendances. Une vaine tentative de rechercher à travers un retour vers le passé un mieux-être qui s'étiole pour ne devenir rien plus qu'un souvenir.

L'alternance de 2000 fut un séisme pour cette oligarchie qui découvre, après 40 années de vie au frais de la princesse, la dure réalité de l'existence du « Goorgoorlou » faite de factures d'eau et d'électricité à payer en plus des charges de vie quotidienne. Ce choc en a catastrophé plus d'un pont du régime déchu, incapables qu'ils sont pour nombre d'entre eux de concevoir ou d'accepter une vie en dehors des lambris du pouvoir.

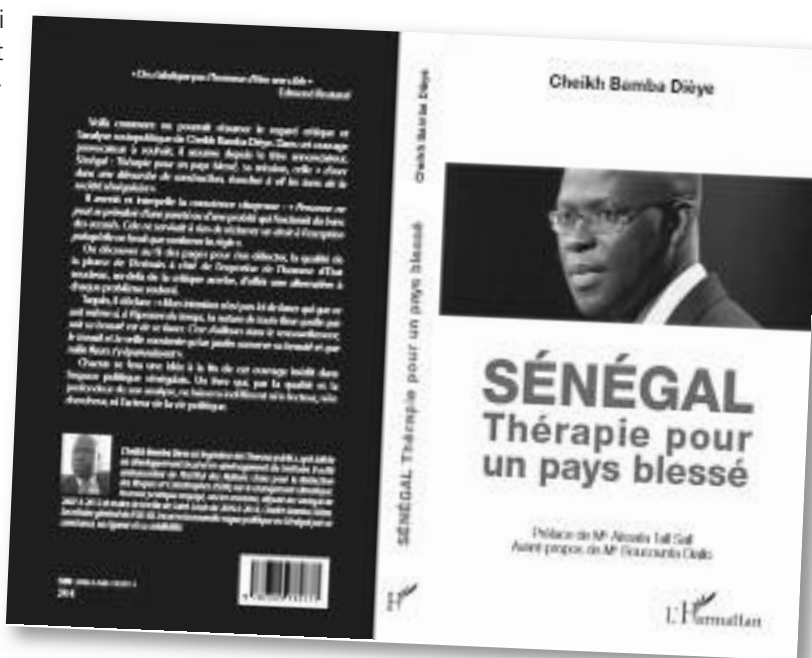
Lorsque la première alternance ouvrit les vannes en totale contradiction avec les engagements souscrits auprès du peuple sénégalais ; ce fut la ruée, une migration aussi bruyante que prolifique en explications-justifications à tomber du camion du genre: **“c'est mon marabout qui m'a demandé de soutenir le Président Abdoulaye Wade”**¹.

En vérité, il existe dans la classe politique sénégalaise des hommes et femmes qui croient qu'ils sont nés pour être nourris, habillés et entretenus avec de l'argent public sans aucune forme de justification.

Les uns se sont gavés de marchés publics souvent fictifs. Et, lorsqu'ils sont réels, ils ne sont presque jamais réalisés dans les règles de l'art. Voilà une des raisons pour lesquelles un même travail est refait plusieurs fois sans jamais donner les résultats escomptés. On se souvient du temps du Président Abdou Diouf² et un peu au début de la présidence de maître Abdoulaye Wade le nombre de fois que l'assainissement de la zone autour du pont Sénégal 92 a été refait pour ne donner que cet exemple. D'ailleurs, jusqu'à nos jours, les choses n'ont pas beaucoup changé au vu de la situation de cette zone lorsque la pluie arrive.

Les autres, l'élite politique autoproclamée, a construit sa vie autour de l'argent public. Pour la plupart, ils sont en poste depuis les indépendances, bien avant la naissance de plus de 94% des sénégalais d'aujourd'hui. Puisqu'il est admis que les plus de 60 ans font 5,5% de la population³. Leurs maisons sont pour beaucoup d'anciennes possessions de l'Etat du Sénégal. Leur opulence, un dérivé du siphonage des ressources de l'Etat. A croire qu'ils sont les bénéficiaires exclusifs de droit divin de la puissance publique.

La horde transhumante sous la bénédiction du pouvoir se mit en route mettant à nu la tortuosité du politicien sénégalais. Ce réflexe grégaire est devenu le modèle comportemental par excellence des **“amis du pouvoir”**, peu importe celui qui l'exerce : ami ou ennemi, ils s'arrangeront toujours pour devenir les nou-



veaux alliés assidus dans la flagorneurie et les querelles pour disputer la place aux vrais soldats de la cause.

Le retour triomphal des transhumants au sommet de l'Etat est un aveu d'incompétence pour le pouvoir politique. Par cette ouverture, la majorité renforce chez ces prédateurs le sentiment qu'ils sont importants pour la nation et son développement. Cette union des contraires renforce le rejet par le citoyen des politiciens et ancre en lui le sentiment qu'ils sont tous pareils. Vu comment ils se portent mutuellement assistance malgré une alternance très coûteuse en vie humaine.

Ce Serengeti⁴ politique coloré de frasques et de reniements est le plus grand tort fait au Sénégal parce qu'il tue la sanction et rend obsolète toute volonté de reddition des comptes.

La transhumance sport favori de certains de nos aînés est un problème pour le renouvellement qualitatif de la classe politique. La transhumance montre comment l'escroquerie politique est ancrée dans nos mœurs politiques.

Leur empressement pour continuer à traire la vache jusqu'au sang est en contradiction avec le titre d'homme d'Etat qu'ils s'attribuent pompeusement. Pour la plupart, la seule performance dont ils portent le mérite est celle d'avoir construit notre sous-développement.

Il ne faudrait pas non plus, réserver la transhumance aux seuls cadres politiques qui déménagent. Elle est plus subtile et touche aussi des espaces à priori très éloignés de ce calcul politicien. Chez les intellectuels non syndiqués politiquement, on observe aussi cette attirance pour la transhumance. Elle consiste, une fois arrivés dans les cercles du pouvoir, à enterrer ses convictions pour des pratiques indues, en contradiction avec le combat d'une vie.

L'autre subtilité dans la transhumance est à chercher dans les pratiques de certaines formations de la mouvance présidentielle. Après s'être repenties d'avoir été co-auteurs des 40 premières années d'immobilisme du pays, ils ont passé la plus grande partie des douze années au pouvoir du Président

Abdoulaye Wade à l'accuser d'avoir ancré le Sénégal dans un retard économique chronique, d'avoir institutionnalisé le recul de l'Etat de droit et des libertés. L'incurie et la gabegie sous Wade étaient pour ses transhumants d'un autre type les arguments pour populariser les assises nationales et amener tout le pays autour de la nécessité de la réforme de nos institutions et de notre mode de gouvernance.

En renonçant à l'essence du combat des Assises, ils ont eux aussi transhumé pour devenir les idéologues défenseurs des mauvais comportements qu'ils avaient rejetés et combattus avant la seconde alternance.

Ce jeu de dupes politiques a provoqué de larges entailles dans notre conscience collective. Ces blessures à répétition ont consacré le désamour du citoyen par rapport à la chose politique. D'où le rejet en bloc de la classe politique sous le sigle **“ils sont tous pareils”**. Ce qui de mon point de vue n'est pas conforme à la réalité même si les comportements de beaucoup de ténors militent à conforter cette position.

Il n'y a pas de place pour la traque des biens mal acquis et In fine pour l'Etat de droit dans un environnement de transhumance voulu et organisé par le pouvoir. L'Etat et les acteurs de la citoyenneté ne peuvent se permettre de rater toutes les occasions que la vie dresse devant eux.

La récurrence de faits comme l'impunité pour des coupables avérés, la tolérance d'actes répréhensibles, l'accointance avec des anti-exemples et la promotion d'incompétents sonnent comme des occasions ratées, un coup de gomme sur les reliefs de la spécificité et de l'authenticité sénégalaise. A terme c'est un corps décousu que nous obtiendrons, un pays sans âme incapable de s'auto-émuler pour relever les défis du développement.

Le pouvoir et ses succursales consacrent par ces actes le mépris qu'ils ont pour les masses laborieuses et leur insensibilité aux conditions de vie désastreuses des Sénégalais.

La partie la plus dure et le tribut le

plus lourd dans les luttes politiques au Sénégal ont été le fait de citoyens à la fleur de l'âge. Téméraires et volontaristes, leur dévouement et leur détermination pour la cause nationale forcent le respect. Ces milliers d'inconnus prêts au sacrifice ultime ont été le fer de lance de toutes les luttes démocratiques, alors que beaucoup parmi la classe politique, surfaient sur la vague de la contestation sans conviction usant de subterfuges pour masquer leurs difficultés à faire don de soi pour une cause qui dépasse leur individualité.

Le combat de 2012 nous aura beaucoup appris sur la fragilité de nos convictions et aussi sur le peu de rigueur que certains politiciens mettent dans leurs actions. Pendant que le leader de Taxaw Tem⁵, le doyen Ibrahima Fall⁶ et ses responsables se faisaient massacrer par la police dans le centre-ville, d'autres acteurs politiques se cachaient dans les bureaux de la place de l'indépendance attendant tranquillement la fin de la confrontation pour venir parader devant les caméras et micros de la presse. D'autres plus perspicaces attendaient dans les hôtels faisant le commentaire en direct de batailles auxquelles ils n'ont jamais pris part.

L'engagement politique comme le combat citoyen est un sacerdoce, un contrat moral, un pacte d'honneur et de service pour la nation qui requiert de la part du contractant une grande générosité et une tenue de route de qualité pour ne pas dérouter le citoyen qui se cherche un inspirateur qui saura traduire en acte l'espoir qu'incarne la lutte démocratique.

Pourquoi avons-nous combattu le régime de Wade et ses transhumants ?

Cette question mérite d'être posée lorsque l'on constate que la rupture promise aux sénégalais a accouché d'une souris et que la frontière entre les accusés et les accusateurs n'est plus étanche dès lors que l'on a réussi la prouesse de blanchir et de caser avec des responsabilités au plus haut niveau les transhumants et fossoyeurs de la république. Plus le délit est grave, le vol important et la surfacturation grotesque par sa bouffonnerie, plus le coupable aura des soutiens et bénéficiera d'une immunité et d'une impunité proportionnelle à la démesure de son forfait.

Comment allons-nous convaincre le sénégalais de la sincérité de notre démarche de rupture, si les actes que nous posons prouvent le contraire ? Nous sommes devenus malades de notre incapacité à discipliner nos actes pour qu'ils restent conformes à nos engagements et c'est tout le paradoxe sénégalais.

Nous serons sur le chemin de la réussite le jour où, le Sénégalais dans son choix politique et électoral, attachera du prix à cette exigence. ■

¹Président Abdoulaye Wade : Président de la république du Sénégal successeur du président Abdou Diouf

²Président Abdou Diouf : Président de la république du Sénégal et de l'OIF

³Recensement de la population sénégalaise de 2013 source ANSD

⁴Serengeti : Réserve animalière de 14 700 km2 de la Tanzanie

⁵Taxaw tem : Mouvement politique dirigé par le professeur Ibrahima Fall

⁶Pr Ibrahima Fall : Professeur agrégé de Droit et Président Fondateur du mouvement Taxaw Tem

FOOT - ETICS

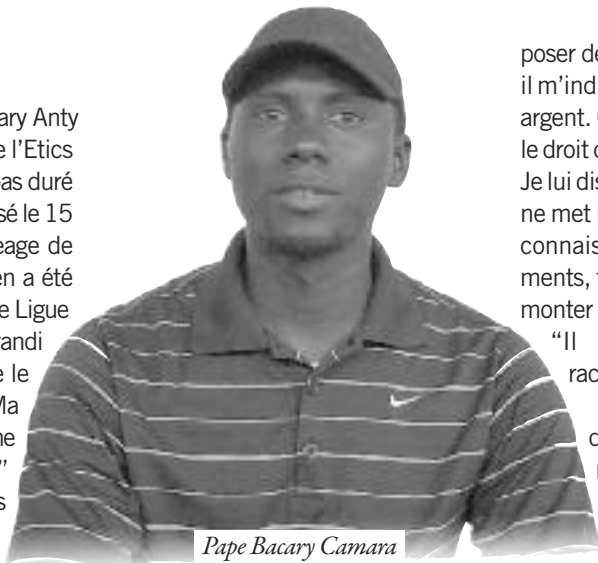
Les coulisses du limogeage du coach Camara

Des relations très tendues ont conduit à la séparation entre l'Etics de Mboro et son entraîneur Pape Bacary Camara.

■ ADAMA COLY

L'intérim de Pape Bacary Anty Camara sur le banc de l'Etics (13e, 12 points) n'a pas duré plus de 2 mois et demi. Officialisé le 15 janvier dernier suite au limogeage de Sellé Dieng, le jeune technicien a été débarqué ce lundi par ce club de Ligue 2 sénégalaise. "Le président a brandi le motif d'indiscipline, informe le jeune technicien de 39 ans. Ma préoccupation actuelle est qu'il me paie mes droits de licenciement."

Enquête a fouillé pour voir les coulisses de cette séparation. Apparemment, la nouvelle défaite (0-1) à domicile semble très mal digérée. "Après le match, je demande au secrétaire général de me rendre ma licence technique pour que je puisse me rendre à Dakar pour la supervision des matches. Celui-ci me signifie que le président a demandé de retenir les licences jusqu'à nouvel ordre. Je vais le voir pour lui demander d'ordonner au Sg de me rendre la mienne. Il refuse", raconte Camara. L'ancien joueur du Casa Sport poursuit : "Je lui dis que la licence m'appartient. Il rétorque que c'est le club qui a payé. Je lui demande combien cela a coûté. 7 000 F Cfa, répond-il. Je lui dis : je vous donne la somme et vous me rendez donc le document ! Il se fâche et me



Pape Bacary Camara

poser des joueurs. Et quand je refuse, il m'indique : "c'est moi qui mets mon argent. C'est moi qui te paie, donc j'ai le droit de poser mon œil sur l'équipe." Je lui dis : "président, donc l'entreprise ne met pas d'argent ?" "Comme tu t'y connais, viens diriger les entraînements, faire ton classement, et je vais monter sur la tribune", lui suggère-t-il. "Il me traite d'indiscipliné", raconte-t-il.

A deux jours de la réception de l'As Pikine (dimanche dernier, 15e journée), Pape Bacary Camara est relégué au profit d'Ibou Diouf, l'ancien adjoint de Moustapha Seck à Teungueth FC. "Il me demande de lui céder la place et de revenir à mon premier poste de préparateur physique. Ensuite, il me demande pourquoi tel ou tel autre joueur ne joue pas. Je lui dis d'aller le demander au titulaire. Il me traite d'indiscipliné", révèle-t-il.

Le vice-président du club parle même "d'indiscipline grave à l'encontre de la personne morale qu'est le président et du Sg". "Il s'est mis à crier haut devant tout le monde pour réclamer sa licence. Il a commencé à avoir ce comportement lorsqu'on a pris un autre. Il n'a pas le niveau pour coacher un club pro", justifie Bamar Sow. ■

traite encore d'indiscipliné. Je lui dis : ah bon ! Président, c'est vous qui dites ça ?"

Il me demande d'attendre parce qu'une décision allait se prendre. Ils se sont réunis dans son véhicule pour décider de me renvoyer. Il vient me le signifier ensuite. Je lui demande de me le notifier par un document. "A l'Etics, on te limoge verbalement et tu rentres. Je vais te chasser comme un chien, personne n'y peut rien", s'énerve-t-il.

"À l'Etics, on te revoie verbalement"

Les prémices d'une séparation entre les deux parties sont apparues ces derniers temps. "Il a toujours voulu m'im-

MONDIAL 2018 - ZONE AMÉRIQUE DU SUD

Le Brésil déjà qualifié

Le film de la journée

Le Brésil est devenu le premier pays qualifié pour la Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018 par la voie des éliminatoires. Les quintuples champions du monde ont décroché leur sésame après avoir signé une huitième victoire consécutive dans les qualifications sud-américaines depuis l'arrivée sur le banc de Tite. L'attribution des trois billets et demi restants pour Russie 2018 se fera entre les sept équipes qui, de la deuxième à la huitième place, se tiennent en seulement six points, alors qu'il y en a encore 12 à prendre à l'issue de la 14ème journée.

La défaite de l'Uruguay au Pérou a fortement compliqué les choses pour les Charrúas tandis que les Incas, de leur côté, sont complètement relancés dans la course à la qualification. Ce résultat, combiné à la victoire de la Bolivie sur l'Argentine à La Paz, a permis à la Colombie de se hisser à la deuxième place du classement à la faveur d'un succès sur l'Équateur à Quito. L'Argentine se retrouve une nouvelle fois en position de barragiste et l'Équateur, après un début de tournoi préliminaire sur les chapeaux de roues, est à ce jour en dehors de toute place qualificative pour la prochaine édition de la Coupe du Monde de la FIFA™.

L'affiche : Pérou - Uruguay 2-0

Buts : Paolo Guerrero (35'), Edinson Flores (62') pour le Pérou ; Carlos Sánchez (32') pour l'Uruguay

Le Pérou a pu compter sur un Paolo Guerrero des grands jours face à l'Uruguay qui avait pourtant ouvert le score. Grâce à cette victoire, les joueurs dirigés par Ricardo Gareca reviennent à quatre points de la position de barragiste et à cinq de la dernière place automatiquement qualificative pour Russie 2018. Quant aux hommes entraînés par Oscar Tabárez, ils ont terminé à dix après l'exclusion de Jonathan Urretaviscaya. Après cette troisième défaite consécutive, la Celeste se retrouve en difficulté dans la dernière ligne droite.

Les autres rencontres

Deux buts en moins d'un quart d'heure suivis d'une résistance héroïque en défense ont permis à la Colombie d'obtenir sa première victoire sur l'Équateur à Quito depuis 2001 (2 matches nuls et 2 défaites), grâce à James Rodríguez et Juan Cuadrado.

Le Chili a relevé la tête après sa défaite contre l'Argentine. Dans un match où le Venezuela n'a pas fermé le jeu, la Roja s'est imposée grâce notamment à deux réalisations de son attaquant vétéran Esteban Paredes. Le premier but chilien a été l'œuvre d'Alexis Sánchez, qui a par



Neymar

ailleurs manqué un penalty. Salomón Rondón a réduit le score pour les visiteurs.

Défaite méritée pour l'Argentine contre la Bolivie à La Paz. Les bourreaux de l'Albiceleste ont pour noms Juan Carlos Arce et Marcelo Martins. En l'absence de Lionel Messi, suspendu, les Argentins ont aligné un quatrième match consécutif sans connaître la victoire en déplacement (2 nuls et 2 défaites).

La qualification du Brésil est la conséquence d'une victoire sans appel sur le Paraguay. Toujours aussi affûté, Neymar a marqué pour la sixième fois dans ces qualifications, ce qui fait de lui le meilleur finisseur brésilien de la compétition. Les deux autres buts ont été le fait de Philippe Coutinho et Marcelo.

Le joueur de la journée : Alexis Sánchez (Chili)

Alexis Sánchez a été éblouissant contre le Venezuela : son chef-d'œuvre de coup franc qui a permis au Chili de prendre les devants dès la cinquième

REVUE TOUT TERRAIN

CAMEROUN

Le ras-le-bol de Broos !

Malgré le sacre lors de la dernière Coupe d'Afrique des Nations, le Cameroun connaît toujours des remous en interne. Face à la presse, le sélectionneur Hugo Broos n'a pas caché sa colère face aux soucis administratifs qui ont touché sa sélection. La dernière en date ? Mardi lorsque ses joueurs n'ont pas pu manger à midi car l'hôtel a refusé de servir le repas en raison des impayés de la délégation. "C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase dans le sens où ce midi quand on a voulu prendre le déjeuner, le personnel de l'hôtel a refusé parce que l'hôtel n'a pas été payé donc on n'a pas mangé ce midi. Ecoutez, je suis quelqu'un qui aime travailler dans des conditions professionnelles. Dans tous les sens, on me met des bâtons dans les roues, ce n'est pas normal", a lâché le Belge. "Mais les joueurs qui préparent le match à qui on ne sert pas le repas ce midi parce que des gens sont dans leur fauteuil et foutent rien ça on ne peut pas l'accepter. (...) Ici on parle de l'équipe nationale camerounaise et avoir une organisation pareille, ce n'est pas pour ça qu'on a bossé pendant un an. On veut un retour, moi surtout. Je vais réfléchir sur l'avenir. Je ne vais pas dire que je vais quitter le Cameroun, je vais réfléchir", a ajouté l'ancien entraîneur de Trabzonspor.

ALLEMAGNE

Joachim Löw désigne son successeur

Sélectionneur de la Nationalmannschaft depuis 2006, Joachim Löw est un entraîneur très respecté en Allemagne. Si bien qu'on se demande qui pourrait bien prendre sa succession. Lui, a une idée et elle se nomme Julian Nagelsmann, l'entraîneur de 29 ans d'Hoffenheim. "Peut-être qu'il deviendra un jour sélectionneur. Il a beaucoup de compétence, d'empathie et une bonne relation avec les joueurs, s'il continue comme ça, je suis convaincu qu'il deviendra un grand entraîneur. Il a fait d'Hoffenheim un prétendant aux places européennes, après des années où le club luttait

contre la relégation, il a fait éclore des joueurs et en a intégrés d'autres, qui n'avaient pas leur chance ailleurs. Je pense beaucoup de bien de lui", a expliqué l'actuel sélectionneur de l'Allemagne à Sport Bild.

PORTUGAL

Cinq joueurs arrêtés

Vaste coup de filet au Portugal. Six hommes, dont cinq joueurs de D2, ont été arrêtés mercredi dans le cadre d'une enquête portant sur des soupçons de matches truqués dans la deuxième division portugaise. Les personnes arrêtées sont des joueurs des clubs Oriental, entre-temps relégué en D3, Penafiel et Académico de Viseu, ainsi qu'un membre des Super Dragons, le principal groupe d'ultras du FC Porto. Huit autres personnes ont été mises en examen. Les suspects auraient commis "des crimes d'association criminelle, corruption active et passive", a indiqué la police dans un communiqué. La fédération a aussitôt réagi dans un communiqué afin d'assurer qu'elle "continuera à œuvrer, dans la limite de ses compétences, pour un football plus propre et digne d'un pays champion d'Europe".

MONDIAL

Les comités locaux supprimés

La Fédération internationale (Fifa) prendra le contrôle total de l'organisation des Coupes du monde à partir de 2026 à la place des comités locaux d'organisation, a annoncé la secrétaire générale de l'organisation, Fatma Samoura, citée mercredi dans la presse russe. "Nous organiserons par nous-mêmes la Coupe du monde 2026. Nous ne voulons plus créer de nouvelles structures à partir de zéro tous les quatre ans", a déclaré la dirigeante dans une interview au quotidien russe Vedomosti, réalisée début mars mais publiée mercredi. Selon elle, ce nouveau système permettra à la Fifa de mieux contrôler l'organisation et l'efficacité des futures Coupes du monde. "Nous voulons avoir une équipe professionnelle permanente qui aura toutes les compétences et unira ses compétences au savoir-faire local", a précisé l'ex-diplomate sénégalaise devenue la première femme à occuper le poste de secrétaire générale de la Fifa.

minute de jeu lui a aussi permis de rejoindre Marcelo Salas à la première place du classement des meilleurs buteurs de toute l'histoire de la Roja, avec 37 réalisations. Certes, Sánchez a manqué un penalty, mais en l'occurrence, difficile de lui jeter la pierre. Le joueur d'Arsenal avait parfaitement frappé le ballon et il a fallu un exploit du gardien vénézuélien Wuilker Farfán pour empêcher l'attaquant de réussir un doublé.

Le saviez-vous...?

Les attaquants colombiens en sont à huit matches successifs sans trouver le chemin des filets. Depuis le but de Carlos Bacca contre l'Équateur (3-1) lors de la sixième journée il y a tout juste un an, les Cafeteros ont marqué sept fois par le biais de milieux de terrain (3 buts de James Rodríguez et 1 but chacun pour Cuadrado, Macnelly Torres, Edwin Cardona et Abel Aguilar), une fois par l'intermédiaire d'un défenseur (Yerri Mina) et une fois grâce à un but de l'adversaire contre son camp (le Brésilien Marquinhos).

Entendu...

"La Bolivie mérite sa victoire et maintenant nous devons penser à la suite. Nous sommes toujours en course, avec

comme seul objectif la qualification pour le Mondial." - Edgardo Bauza, sélectionneur de l'Argentine. ■

FIFA

Les résultats 14^e journée

28 mars 2017

Bolivie - Argentine 2-0

Équateur - Colombie 0-2

Chili - Venezuela 3-1

Brésil - Paraguay 3-0

Pérou - Uruguay 2-1

BRÉSIL

Neymar fait aussi bien que Pelé !

Buteur lors de la victoire du Brésil contre le Paraguay (3-0), dans la nuit de mardi à mercredi, Neymar (25 ans) s'inscrit un peu plus dans l'histoire de la Seleção. Avec 52 buts en 77 sélections, l'attaquant du FC Barcelone fait aussi bien que la légende Pelé au même âge. Le "Roi" comptait le même nombre de réalisations en sélection à 25 ans. Reste à savoir si Neymar pourra égaler, voire dépasser, le record de buts inscrits par Pelé avec le Brésil (77). ■

DÉFICIT D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le mal des clubs sénégalais

Le championnat professionnel sénégalais se particularise pour la plupart par le manque d'infrastructures pour ses clubs. Et cela impacte leurs performances sur plusieurs plans, même si, aujourd'hui, les centres de formation et clubs traditionnels tentent de corriger le fait.

— OUMAR DEMBÉLÉ (STAGIAIRE)

Avec plus de 50 années d'existence, le Casa Sport veut se départir dorénavant d'une vieille tradition de ses contemporains au Sénégal. Ces équipes dites traditionnelles n'ont pratiquement pas de siège social, encore moins d'installation sportive, en dépit de leur aura. Le club du président Seydou Sané annonce vouloir remédier à cette tare qui n'est pas sans conséquence pour le football local. Avec un terrain, une piscine olympique, des sites d'hébergement, une direction administrative, des salles de réunion et salles spécialisées, la formation de Ziguinchor balise ainsi son ambition de devenir un club fort à l'instar des équipes congolaises (RDC) et maghrébines. Il veut vivre le professionnalisme au vrai sens du mot et prendre ensuite une longueur d'avance sur plusieurs de ses pairs qui peinent à franchir ce pas malgré huit années de compétition dans le "championnat professionnel" sénégalais.

Parmi les clubs classiques du Sénégal, rares sont ceux qui ont le luxe de s'entraîner à satiété sur les prés verts. A défaut d'un terrain vague, hyper sablonneux, certains sont obligés de faire la queue au stade Demba Diop (du fait du nombre pléthorique des équipes) ou bien de se rabattre sur les installations de Dakar Sacré-Cœur pour faire leurs ateliers quotidiens. Cela est dû à un manque (pour ne pas dire une inexistence) d'infrastructures sportives en leur sein, bien que certains parmi eux aient été constitués depuis plus d'un demi-siècle. Et ils ont plus rivalisé sur les trophées nationaux que sur les infrastructures de base. Toutefois, un club comme Jaraaf, fondé en 1969, s'est pour le moins doté de "Keur Jaraaf" comme siège. Il lui permet d'accueillir en regroupe-

ment ses effectifs avant ses rencontres. D'où une économie sur certains de ses frais. Mise à part l'équipe de la Médina, il est difficile de situer l'adresse d'un club traditionnel local. Pour la plupart, ils s'identifient au stade régional ou au stade municipal dans lequel ils reçoivent leurs matchs.

L'avance hyper considérable des centres

Aujourd'hui, l'évidence est qu'un grand fossé existe entre certaines équipes issues des centres de formation (très récents d'ailleurs) et les clubs traditionnels. Sur le plan infrastructurel, ces centres répondent positivement aux exigences du football moderne à tel point qu'ils accueillent parfois des équipes locales et même africaines pour leur préparation. Ainsi, en si peu de temps, des équipes comme Diambars, Génération Foot et Dakar Sacré-Cœur ont réussi leur intégration dans les différentes compétitions nationales, avec un niveau de jeu adulé par plus d'un. Beaucoup de témoignages convergent pour soutenir que c'est parce qu'ils ont les outils de travail adéquats à même de leur permettre de performer leurs joueurs sur tous les plans. Même si récemment, on note une irrégularité dans leurs performances du fait d'une instabilité de leurs effectifs causée par le départ de leurs meilleurs joueurs. Ce qui est compréhensible ! Car comme on dit souvent, la vocation d'un centre de formation est de former des joueurs puis de les vendre. Ce qui ne devrait pas être par conséquent le cas pour un club comme Jaraaf, Gorée...

Mais ces derniers y sont obligés et confrontés afin de pouvoir assurer la survie économique du club. Car dans leur contexte, la poche du président constitue pratiquement la seule panacée. Et beaucoup de gestionnaires sont conscients que les sponsors



Pose de la première pierre du siège du Casa Sport

ne font confiance au club que quand ils trouvent un cadre structurel concret avec lequel ils peuvent négocier pour vendre leur image. Sur ce plan, on note que les clubs de centres leur dament le pion. Et il est avéré que si beaucoup de clubs traditionnels étaient tentés de passer cet examen, ils ne le réussiraient pratiquement pas, malgré les foules que certains drainent : un facteur si important pour susciter le sponsoring.

L'exemple guinéen

Horoya AC est un club guinéen qui a pris dernièrement l'habitude d'éliminer les Sénégalais aux préliminaires des compétitions africaines. Créée en 1975, cette équipe n'a écloé que récemment, à la suite de la venue d'un mécène, Antonio Souaré. L'actuel président de la Fédération guinéenne de football a investi sur l'effectif (recrutement d'internationaux) et sur les infrastructures. En plus du rachat du siège administratif qu'il louait, le HAC s'est lancé également dans la construction du "centre

sportif et de loisirs de Yorokoguia (Dubreka – ouest de la Guinée)". Il est bâti sur 11 hectares et son ouverture est programmée cette année.

Pour revenir au Sénégal, on note que d'autres clubs (Niary Tally, As Pikine...) ont toujours émis le vœu de se professionnaliser davantage en imitant ce modèle guinéen, parmi tant d'autres dans le continent. Pour ainsi offrir un cadre congru à leurs joueurs et pour stabiliser aussi leur effectif afin de ne plus faire long feu dans les compétitions africaines.

Mais il se trouve que la concrétisation fait toujours défaut de leur part. Au Casa Sport, la pose de la première pierre pour la construction de son futur siège a été faite dimanche 12 mars dernier. Le président du club a révélé que 40 millions ont été mobilisés sur les 200 qui doivent servir à la matérialisation du complexe. Du concret peut-être. Et comme dit cet adage local : on peut être optimiste quand celui qui promet un déjeuner a déjà donné le petit-déjeuner. ■

BRÈVES

BESIKTAS

Demba Bâ a joué

L'attaquant sénégalais s'est remis de sa blessure contractée en championnat chinois et a foulé de nouveau les pelouses avec son équipe de Besiktas, en Turquie

Demba Bâ va beaucoup mieux, Demba Bâ va très bien même ! L'attaquant sénégalais qui avait eu une terrible fracture il y a de cela près d'un an a commencé à rejouer du côté de Besiktas. Récemment interrogé sur son état de forme, il répondait sur le micro de Canal+ être "plus en forme que jamais". Ainsi donc, éloigné des pelouses pendant 9 mois, Demba Ba a joué avec Besiktas et comme il l'avait annoncé, "fera ce qu'il faut pour revenir en équipe nationale".



FOOT - BORDEAUX

Sankharé a un apport, selon Gourvennec



Les Girondins de Bordeaux ne regrettent pas d'avoir fait venir le milieu de terrain sénégalais, Younousse Sankharé. Arrivé au mercato de janvier dernier, l'ancien Lillois s'est très vite trouvé une place de titulaire. "On dit souvent que la trêve coupe un peu les dynamiques des équipes qui vont bien, mais nous on essaye surtout d'en profiter pour reprendre de l'énergie avant d'attaquer la dernière ligne droite de la saison, avec la même envie et la même cohésion. Vu que les joueurs ont haussé leur niveau, que le collectif prend forme, et que nos deux recrues de l'hiver, Vuka (Vukasin Jovanovic) et Younousse (Sankharé), ont apporté tout de suite au groupe en étant à un bon niveau, j'ai un peu changé mon approche dans la préparation des matches", estime le coach Jocelyn Gourvennec sur girondins33.com.



Rêvez et partagez

A PARTIR DE 20 HEURES

SPECTACLE & DÎNER AVEC

Ce
jeudi

BE-SE-CA
JAZZ BAND

Ce
vendredi

ORCHESTRA
BAOBAB

Ce
samedi

MAREMA

facebook : HOUSE OF FAME DAKAR - INFOS & RESA. 33 820 40 06